

**Banque Degroof Petercam
Luxembourg S.A.**

**Etats financiers consolidés pour l'exercice
clos le 31 décembre 2016**

12, rue Eugène Ruppert
L-2453 Luxembourg
RCS Luxembourg: B 25459

Table des matières

Rapport consolidé de Gestion

Rapport du réviseur d'entreprise agréé

Etat de la situation financière consolidé 1 - 2

Eléments du résultat net et des autres éléments
du résultat global consolidé 3

Etat de variations des capitaux propres consolidés 4

Tableau des flux de trésorerie consolidés 5

Notes aux états financiers consolidés 6 - 80

Rapport consolidé de Gestion

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous faire rapport sur les opérations de l'exercice écoulé et vous soumettons pour approbation, le bilan, annexes et comptes de résultats sociaux et consolidés de l'exercice de 12 mois clôturé le 31 décembre 2016.

Les comptes consolidés sont établis conformément aux normes IFRS.

1. Commentaires généraux

L'exercice 2016 est le premier exercice des entités fusionnées à Luxembourg. En effet, les fusions de Banque Degroof Luxembourg avec Petercam Luxembourg d'une part et de Degroof Gestion Institutionnelle – Luxembourg S.A. avec Petercam Institutional Asset Management Luxembourg S.A. d'autre part sont intervenues le 1^{er} avril donnant naissance à respectivement Banque Degroof Petercam Luxembourg S.A. et Degroof Petercam Asset Services S.A.. La date à partir de laquelle du point de vue comptable les entités ont été fusionnées a été fixée avec effet rétroactif au 1er janvier 2016.

L'exercice 2015 fut un exercice exceptionnel dans la mesure où il a comporté quinze mois, suite à la modification de la date de clôture du 30 septembre vers le 31 décembre. La comparaison des résultats de l'exercice 2016 avec ceux de l'exercice précédent doit donc être faite en tenant compte de la différence de 3 mois entre les deux exercices.

Après l'intérim assuré par Philippe Masset, la Banque a accueilli en décembre 2016 un nouveau CEO en la personne de Bruno Houdmont¹. Dans le même temps, Frank Wagener¹ a été nommé administrateur indépendant au sein du conseil d'administration de la Banque. Par ailleurs, Nathalie Basyn², Gilles Firmin², Xavier Van Campenhout², Frank van Bellingen², Christian Jacobs² et Benoît Daenen¹ sont également venus renforcer le conseil d'administration de la Banque.

Les négociations pour la cession de la participation minoritaire détenue par la Banque dans Landolt & Cie S.A. ont abouti en juillet 2016. Le groupe se positionne aujourd'hui pleinement sur le marché suisse via Degroof Petercam Banque Privée (Suisse), filiale à 100% de la maison-mère.

La période écoulée a été marquée par la baisse continue des taux d'intérêts. Le taux négatif de remplacement auprès de la Banque Centrale Européenne est passé de 30 à 40 points de base en mars 2016. L'exercice a été marqué par une forte volatilité des marchés actions qui ont connu une correction importante à la baisse en début d'exercice tandis que la tendance ne s'est inversée qu'en fin d'exercice.

Dans ce contexte, les résultats consolidés 2016 ont enregistré une baisse par rapport à l'exercice 2015 –qui pour rappel comptait trois mois de plus- pour atteindre EUR 47,7 millions.

¹ Nomination au conseil d'administration début 2017

² Nomination au conseil d'administration en 2016

Les actifs confiés par la clientèle privée ont atteint EUR 5,8 milliards au 31 décembre 2016. La collecte brute importante durant tout l'exercice a été mitigée en net par un contexte légal et fiscal en profonde mutation.

Le second pilier que représente l'activité d'Asset Services (administration de fonds pour le Groupe et pour promoteur tiers) aura durant cet exercice confirmé son importance et ses perspectives en affichant une progression de 3,8% soit EUR 28,8 milliards.

Le bilan reste à son niveau de solidité constant depuis des années à savoir un ratio CAD de 28,9% (les exigences légales sont de 8,6%).

Le cost income ratio reste à un niveau satisfaisant (51,6%) et permet d'atteindre un rendement sur fonds propres de 22,6%.

Les effectifs de la Banque et de ses filiales se montent à 341 collaborateurs au 31 décembre 2016 après la fusion des équipes.

2. Banque Degroof Petercam Luxembourg S.A.

Les résultats liés à la gestion du bilan ont été favorables tandis que la marge d'intérêt et les revenus liés aux commissions dont principalement les commissions transactionnelles ont été en recul.

Le produit net bancaire a diminué de 5,4% tandis que le bénéfice net, après amortissements et impôts, atteint EUR 61,0 millions soit une progression de 0,4%. La comparabilité des exercices étant biaisée pour leur durée distincte et par les modifications de périmètre liées à la fusion, les résultats statutaires de la Banque sont favorablement influencés par des plus-values réalisées dans le cadre de cessions de participations à d'autres entités du groupe dans le contexte de la fusion.

La succursale belge active uniquement dans l'administration de fonds achève l'exercice sur un résultat de EUR 1,5 million.

Principaux risques auxquels est exposée la Banque

L'exposition de la Banque aux risques est décrite dans l'annexe 6 des états financiers pour l'exercice clos au 31 décembre 2016. De par ses activités, la Banque est exposée à un certain nombre de risques.

Les principaux risques sont les suivants :

- les risques de marché, essentiellement liés aux activités d'investissement dans des portefeuilles titres (actions, obligations) et à l'activité de transformation de taux d'intérêt (ALM) ;
- le risque de liquidité résultant des différences d'échéance entre les financements (généralement à court terme) et leurs emplois ;
- le risque de contrepartie lié à l'activité de crédit (risque qui est fortement limité par l'utilisation de garanties sous forme de portefeuilles titres) et aux opérations d'intermédiation en dérivés ;

- les risques liés à l'activité de gestion de fortune (risque d'actions en justice de clients dont le mandat n'aurait pas été respecté, risque commercial de pertes de clients mécontents et risques de réputation qui y sont liés) ;
- le risque opérationnel issu de ses activités, entre autres, bancaires (erreur dans l'exécution d'ordres, fraude, cybercrime....), de banque dépositaire (pertes d'actifs) ou de gestionnaire de fonds (non- respect des contraintes).

Circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement du groupe

Dans le cadre de la mise en œuvre des projets d'intégration au cours des trois prochaines années, des investissements informatiques importants seront consentis dans les principaux métiers de la Banque en vue de doter progressivement celle-ci d'une technologie de pointe, notamment le 'digital'.

De par la fusion d'une part, et le déploiement progressif des nouvelles technologies IT d'autre part, le Groupe continuera à bénéficier d'effets de synergie et sera équipé d'une plateforme moderne favorisant la croissance des métiers.

De manière générale, la croissance et la rentabilité du Groupe sont également influencées par :

- l'effort permanent pour accroître le fonds de commerce en fonction des opportunités, comme en témoignent les acquisitions réalisées dans le passé ainsi que les investissements commerciaux ;
- l'évolution des capitaux gérés et des marchés boursiers ;
- l'environnement macroéconomique.

Politique en matière d'utilisation d'instruments financiers

Au sein du groupe, les dérivés sont utilisés pour compte propre des manières suivantes :

Dans le cadre de la gestion ALM (asset and liability management), des dérivés de taux (principalement des futures et des interest rate swaps) sont utilisés afin de réaliser des couvertures du risque de taux à long terme du groupe.

Des dérivés de taux de type interest rate swaps sont utilisés pour couvrir un portefeuille d'obligations souveraines et covered bonds, dans une optique de micro-hedge (le portefeuille est reconnu en comptabilité comme des actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat, mais les couvertures s'effectuent position par position), mais aussi de manière globale, dans une optique de macro-hedge. Cet emploi de dérivés est supervisé par le comité Almac.

De même, la trésorerie de la Banque (risque de taux < 2 ans) fait usage de dérivés de taux et de swaps de trésorerie pour gérer le risque de taux et la trésorerie du groupe.

La gestion de la position de change du groupe implique également l'usage de produits dérivés (contrats de change à terme et swaps de change) afin de couvrir des engagements vis-à-vis de la clientèle ainsi que le financement des filiales dans la devise correspondant à leurs activités.

Des dérivés (achats d'options put avec vente d'options calls) sont utilisés pour couvrir certaines positions du portefeuille de placement et en canaliser le rendement.

Lorsque des opérations de couverture économique par des dérivés sont effectuées sur des positions en actions, ces dernières sont comptabilisées comme des actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

La Banque a également une activité d'intermédiation pour sa clientèle.

Activités en matière de recherche et de développement

La Banque et ses filiales n'ont pas eu d'activités de recherche et développement.

Actions propres

La Banque et ses filiales n'ont pas acquis d'actions propres pendant l'exercice.

Proposition d'affectation du résultat social au 31 décembre 2016 (en euros)

Bénéfice net de l'exercice	61.048.999
Résultat reporté du 31 décembre 2016	103.895.398
Affectation aux autres réserves	6.551.000
Affectation à la réserve indisponible	-14.765.220
Bénéfice à répartir	156.730.177
Dividende de EUR 35,0 brut aux 740.000 actions	-25.900.000
Solde au report à nouveau	130.830.177

3. Degroof Petercam Asset Services S.A. (DPAS)

Pourcentage de détention 99,95%

Total bilantaire	EUR	68.962.663
Fonds propres	EUR	18.507.136
Résultat net	EUR	8.106.225

Personnel (moyenne) 21 personnes

L'exercice 2016 se solde par un résultat net de EUR 8,1 millions. Ce résultat affiche une progression de plus de 50% par rapport au résultat net de l'exercice 2014/2015 portant sur 15 mois.

Avec un total de EUR 25,0 milliards au 31 décembre 2016, les actifs sous gestion de DPAS sont en progression de 23% par rapport au 31 décembre 2015, dont EUR 3,6 milliards (18%) sont liés directement à la fusion avec PIAM Luxembourg.

L'activité de mise à disposition des services de société de gestion pour des promoteurs, gestionnaires et conseillers tiers affiche une croissance de 13%, pour atteindre EUR 5,6 milliards représentant 23% des encours totaux.

En parallèle, les actifs du Groupe (hors Venus) sont, notamment grâce à la fusion, en hausse de 29% pour atteindre EUR 18,9 milliards équivalant à 76% des encours totaux. Les actifs de Venus diminuent de 28% pour atteindre EUR 0,5 milliards.

A fin décembre, DPAS emploie un total de 24 personnes à Luxembourg. Cette augmentation de 6 personnes par rapport à 2015 s'explique principalement par la fusion avec PIAM Luxembourg mais aussi par les ressources requises pour soutenir la croissance des activités au courant de 2016.

4. D.S. Lux S.A.

Pourcentage de détention		100%
Total bilantaire	EUR	483.758
Fonds propres	EUR	316.437
Résultat net	EUR	108.366
Personnel (moyenne)		2 personnes

5. Degroof Petercam Asset Management Hong Kong Ltd

Détenue à 91,84% par le Groupe, le solde restant l'étant par le dirigeant co-fondateur, Degroof Asset Management Hong Kong Ltd clôture son second exercice par un résultat en retrait par rapport à l'exercice précédent.

Deux augmentations de capital ont été réalisées en mars et en décembre 2016, de respectivement 2,8 Mio HK\$ et 2 Mio HK\$ pour soutenir les activités de la filiale.

6. Autres participations

Outre les participations minoritaires de Promotions Partner S.A., filiale de la Banque, dans des projets de promotions immobilières au Grand-Duché de Luxembourg, les autres filiales consolidées sont des sociétés n'ayant pas de personnel et pas d'activités opérationnelles au 31 décembre 2016. Elles n'appellent pas de commentaires particuliers.

7. Conclusion

Outre cet élément, aucun événement postérieur à la clôture pouvant avoir un impact sur les états financiers de la Banque et de ses filiales, n'est survenu entre la date de l'exercice et la date de ce rapport.

Dans un monde en mutation profonde, la Banque a démontré grâce à son personnel engagé et compétent, son agilité et sa capacité d'adaptation à cet environnement complexe porteur d'autant d'opportunités que de risques.

Le bilan solide constitue une base de travail précieuse reflétant la prudence des équipes et la confiance de l'actionnariat.

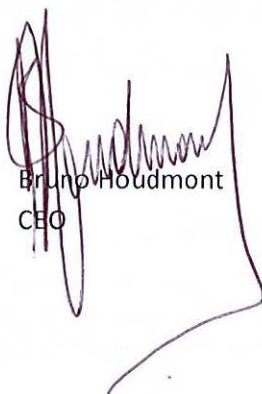
Nous tenons à exprimer dans ce rapport toute notre reconnaissance à l'ensemble des collègues qui auront assuré, avec détermination et enthousiasme, outre toutes les tâches du quotidien de la Banque, l'ensemble des travaux préparatifs à la fusion au Luxembourg ainsi que les exercices de migration d'actifs qui y étaient liés et qui se sont déroulés avec succès.

L'exercice 2017 marquera un nouveau chapitre de la présence luxembourgeoise du Groupe puisqu'il représente le trentième anniversaire des activités de la Banque au Luxembourg.

Pour le futur, les indicateurs montrent une certaine confiance dans le « momentum » de la reprise économique même si il subsiste des éléments d'incertitude au niveau politique international.

Dans ce contexte, la Banque continuera de renforcer et développer ses capacités mises au service des clients, aussi bien privés qu'institutionnels, et nous sommes confiants que notre modèle d'affaire spécifique, en ligne avec la stratégie du Groupe, permettra à nos clients de réaliser leurs ambitions actuelles et futures.

Nous voulons enfin profiter de cette opportunité pour remercier chaleureusement nos clients pour leur confiance et loyauté, nos collègues pour leur engagement soutenu ainsi que tous nos actionnaires et partenaires et les membres du Conseil d'Administration pour leur support dans l'accomplissement de nos objectifs.



Bruno Houdmont
CEO



Alain Schockert
Président du conseil d'administration

Au Conseil d'Administration de
Banque Degroof Petercam Luxembourg S.A.
12, rue Eugène Ruppert
L-2453 Luxembourg

RAPPORT DU REVISEUR D'ENTREPRISES AGREE

Rapport sur les états financiers consolidés

Conformément au mandat donné par le Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Banque Degroof Petercam Luxembourg S.A., comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2016, ainsi que l'état du résultat global consolidé, l'état des variations des capitaux propres consolidés et le tableau des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, et un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité du Conseil d'Administration pour les états financiers consolidés

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière telles qu'adoptées par l'Union Européenne ainsi que d'un contrôle interne qu'il juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du Réviseur d'Entreprises agréé

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement du Réviseur d'Entreprises agréé, de même que l'évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à cette évaluation, le Réviseur d'Entreprises agréé prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers consolidés donnent une image fidèle de la situation financière consolidée de Banque Degroof Petercam Luxembourg S.A. au 31 Décembre 2016, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion mais ne comprennent pas les états financiers consolidés et notre rapport de réviseur d'entreprises agréé sur ces états financiers consolidés.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Le rapport consolidé de gestion est en concordance avec les états financiers consolidés et a été établi conformément aux exigences légales applicables.

Luxembourg, le 2 mai 2017

KPMG Luxembourg
Société coopérative
Cabinet de révision agréé



S. Chambourdon

BANQUE DEGROOF PETERCAM LUXEMBOURG S.A.

Etat de la situation financière consolidé

ACTIFS	Notes	31.12.2016 EUR	31.12.2015 EUR
Trésorerie et comptes à vue auprès des banques centrales	8.1	592 328 301	137 234 165
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	8.2	59 314 358	77 020 695
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat	8.3	905 669 346	615 359 374
Actifs financiers disponibles à la vente	8.4	255 909 135	833 633 968
Prêts et créances sur les établissements de crédit	8.5	326 853 949	647 715 022
Prêts et créances sur la clientèle	8.6	372 850 506	439 816 764
Participations	8.7	43 396	136 224
Placements détenus jusqu'à leur échéance	8.8	79 097 494	81 935 320
Immobilisations corporelles	8.9	43 949 004	43 847 245
Immobilisations incorporelles	8.10	20 515 164	7 746 411
Participations dans les entreprises mises en équivalence	8.11	-	13 336 410
Autres actifs	8.12	60 017 988	60 387 252
TOTAL DES ACTIFS		2 716 548 641	2 958 168 850

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers consolidés.

BANQUE DEGROOF PETERCAM LUXEMBOURG S.A.

Etat de la situation financière consolidé

PASSIFS	Notes	31.12.2016 EUR	31.12.2015 EUR
DETTES			
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	8.13	63 410 053	84 635 793
Dépôts envers les établissements de crédit	8.14	90 946 576	34 691 326
Dépôts envers la clientèle	8.15	2 240 405 820	2 499 988 858
Provisions	8.16	3 672 711	6 650 000
Passifs d'impôts courants et différés	8.18	25 990 501	19 551 645
Autres passifs	8.17	61 878 200	62 688 875
TOTAL DES DETTES		2 486 303 861	2 708 206 497
CAPITAUX PROPRES			
Capital souscrit	8.19	37 000 000	37 000 000
Primes d'émission	8.19	40 356 000	40 356 000
Réserves et report à nouveau	8.19	104 628 106	160 621 831
Réserves de réévaluation	8.4/8.19	484 942	1 669 428
Résultat de l'exercice, part du groupe	8.19	47 723 172	60 618 594
<i>Acompte sur dividendes</i>		-	-50 320 000
Participations ne donnant pas le contrôle, présentées au sein des capitaux propres	8.19	52 560	16 500
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		230 244 780	249 962 353
TOTAL DES PASSIFS		2 716 548 641	2 958 168 850

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers consolidés.

BANQUE DEGROOF PETERCAM LUXEMBOURG S.A.

Eléments du résultat net et des autres éléments du résultat global consolidé

	Notes	01.01.2016 au 31.12.2016 EUR	01.10.2014 au 31.12.2015 EUR
Produits d'intérêts	9.1	45 288 721	47 615 164
Charges d'intérêts	9.1	-33 898 454	-34 733 598
Produits de dividendes	9.2	2 032 565	3 408 051
Commissions perçues	9.3	254 194 525	303 416 486
Commissions versées	9.3	-166 925 592	-200 057 216
Résultat net sur les instruments financiers détenus à des fins de transaction	9.4	10 352 180	15 904 662
Résultat net sur les instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat	9.5	617 884	-2 430 653
Résultat net sur les instruments financiers non évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat	9.6	5 651 191	5 753 305
Autres résultats opérationnels nets	9.7	6 645 876	3 210 210
Produit net		123 958 896	142 086 411
Frais de personnel	9.8	-37 322 241	-42 679 923
Frais généraux et administratifs	9.9	-23 327 590	-17 595 706
Amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles	9.10	-6 094 654	-5 385 259
Provisions	9.11	2 550 000	-4 598 679
Dépréciations nettes sur actifs	9.12	-2 593 897	-2 968 771
Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence		-16 369	153 611
Résultat avant impôts		57 154 145	69 011 684
Charge d'impôts	9.13	-9 441 509	-8 438 185
Résultat de l'exercice		47 712 636	60 573 499
Résultat de l'exercice attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		-10 536	-45 095
RESULTAT DE L'EXERCICE, PART DU GROUPE		47 723 172	60 618 594
<i>Eléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net:</i>			
Réévaluation à la juste valeur - Actifs financiers disponibles à la vente	9.14	-1 184 486	-8 298 124
Total des autres éléments du résultat global (*)		-1 184 486	-8 298 124
RESULTAT GLOBAL TOTAL		46 528 150	52 275 375
Résultat global de l'exercice attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		-10 536	-45 095
RESULTAT GLOBAL, PART DU GROUPE		46 538 686	52 320 470

(*) Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres, nets d'impôts.

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers consolidés.

BANQUE DEGROOF PETERCAM LUXEMBOURG S.A.

Etat de variations des capitaux propres consolidés

	Capital EUR	Primes d'émission EUR	Réserves et report à nouveau EUR	Réserves de réévaluation EUR	Résultat net de l'exercice EUR	Acompte sur dividendes EUR	Capitaux propres : part du Groupe EUR	Participations ne donnant pas le contrôle, présentées au sein des capitaux propres EUR	Total des capitaux propres EUR
Solde au 30.09.2014	37 000 000	40 356 000	152 247 190	9 967 552	53 018 844	-45 880 000	246 709 585	35 077	246 744 663
Transactions avec les minoritaires	-	-	-	-	-	-	-	26 518	26 518
Modifications du périmètre	-	-	959 446	-	-	-	959 446	-	959 446
Affectation du résultat précédent	-	-	7 138 844	-	-53 018 844	45 880 000	-	-	-
Résultat net de l'exercice	-	-	-	-	60 618 594	-	60 618 594	-45 095	60 573 499
Ecart de conversion	-	-	-315 659	-	-	-	-315 659	-	-315 659
Réévaluation à la juste valeur	-	-	-	-8 298 124	-	-	-8 298 124	-	-8 298 124
Acompte sur dividendes	-	-	-	-	-50 320 000	-50 320 000	-	-	-50 320 000
Autres variations (*)	-	-	592 010	-	-	-	592 010	-	592 010
Solde au 31.12.2015	37 000 000	40 356 000	160 621 831	1 669 428	60 618 594	-50 320 000	249 945 852	16 500	249 962 353
Transactions avec les minoritaires	-	-	-	-	-	-	-	46 596	46 596
Modifications du périmètre (**)	-	-	-66 225 548	-	-	-	-66 225 548	-	-66 225 548
Affectation du résultat précédent	-	-	10 298 594	-	-60 618 594	50 320 000	-	-	-
Résultat net de l'exercice	-	-	-	-	47 723 172	-	47 723 172	-10 536	47 712 636
Ecart de conversion	-	-	-34 305	-	-	-	-34 305	-	-34 305
Réévaluation à la juste valeur	-	-	-	-1 184 486	-	-	-1 184 486	-	-1 184 486
Acompte sur dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres variations (*)	-	-	-32 466	-	-	-	-32 466	-	-32 466
Solde au 31.12.2016	37 000 000	40 356 000	104 628 106	484 942	47 723 172	-	230 192 219	52 560	230 244 780

(*) Variations dues aux plans d'intéressement Groupe (voir note 11.2).

(**) Variations principalement liées au Goodwill de l'intégration Petercam et autres changements du périmètre de consolidation (voir note 8.19).

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers consolidés.

BANQUE DEGROOF PETERCAM LUXEMBOURG S.A.

Tableau des flux de trésorerie consolidés

Notes	31.12.2016	31.12.2015
	EUR	EUR
Bénéfice avant impôts	57 154 145	69 011 684
Eléments non monétaires inclus dans le bénéfice et autres ajustements :	13 506 275	12 895 965
Charges des rémunérations fondées sur les actions	-523 790	592 010
Amortissements sur immobilisations (in)corporelles	15 207 282	5 385 259
Résultat provenant des entreprises associées	-16 370	-153 611
Dépréciations	2 593 897	2 968 771
Gains/pertes sur investissements	-21 720	4 167
Dotations nettes aux provisions et autres passifs	-3 733 024	4 099 369
Variation des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles :	-313 638 045	288 646 594
Actifs détenus à des fins de transaction ou désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat	-273 733 297	116 900 581
Prêts et créances	-390 837 892	116 871 321
Actifs financiers disponibles à la vente et placements détenus jusqu'à leur échéance	577 038 191	-197 775 837
Autres actifs	369 264	-6 882 507
Passifs détenus à des fins de transaction	-18 860 922	-93 443 759
Dettes envers les établissements de crédit	50 965 255	7 666 937
Dettes envers la clientèle	-258 540 074	333 310 034
Provisions et autres passifs	-38 570	11 999 824
Intérêts perçus	52 440 191	50 615 848
Dividendes perçus	2 032 565	3 408 051
Intérêts versés	-38 765 952	-33 975 204
Impôts payés sur le résultat	-2 150 184	-22 373 213
Flux de trésorerie nets liés aux activités opérationnelles (A)	-229 421 005	368 229 725

Notes	31.12.2016	31.12.2015
	EUR	EUR
Cession de filiales et entreprises associées	8.11	12 411 431
Autres sorties de trésorerie liées à des activités d'investissement	-65 734 224	-
Acquisition d'immobilisations (in)corporelles	8.9 / 8.10	-29 089 637
Vente d'immobilisations (in)corporelles	21 720	30 058
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement (B)	-82 390 710	-5 399 720
Acomptes sur dividendes payés	-	-50 320 000
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement (C)	-	-50 320 000
Effets des variations de taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	11 398 975	6 182 744
Augmentation/diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A + B + C)	-311 811 715	312 510 005
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	566 566 241	247 873 492
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	266 153 501	566 566 241
Composition de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	266 153 501	566 566 241
Caisse et soldes avec les banques centrales	8.1	844 246
Comptes à vue auprès des établissements de crédit	8.5	224 775 815
Prêts à terme aux établissements de crédit	8.5	64 941 212
Découverts auprès des établissements de crédit	8.14	-15 416 454
Dépôts à terme auprès des établissements de crédit	8.14	-8 991 318

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers consolidés.

BANQUE DEGROOF PETERCAM LUXEMBOURG S.A.

Notes aux états financiers consolidés
au 31 décembre 2016

1 Généralités

BANQUE DEGROOF PETERCAM LUXEMBOURG S.A. (anciennement « BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A. » jusqu'au 31 mars 2016) (ci-après « la Banque ») a été constituée le 29 janvier 1987 sous forme d'une société anonyme de droit luxembourgeois. Celle-ci a été introduite à la Bourse de Luxembourg le 29 novembre 1999 et ensuite retirée de la cote le 15 décembre 2005.

Au 1er avril 2016, les sociétés BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A. et PETERCAM (Luxembourg) S.A. ont fusionné avec effet rétroactif au 1er janvier 2016; la nouvelle société s'appelle BANQUE DEGROOF PETERCAM LUXEMBOURG S.A. La fusion se traduit légalement par l'absorption de l'intégralité du patrimoine de Petercam (Luxembourg) S.A. (société absorbée) par la Banque Degroof Luxembourg S.A. (société absorbante). La Banque a opté pour la méthode de la valeur comptable pour traiter cette transaction qui selon les normes IFRS constitue un regroupement d'entreprises sous contrôle commun. La différence entre le montant payé par Banque Degroof Luxembourg S.A. de EUR 136 522 000 et l'actif net en valeur comptable de Petercam (Luxembourg) S.A. représente le goodwill comptabilisé en réserves pour un montant de EUR 73 188 213. La banque a également reconnu dans le cadre de l'exercice d'estimation du PPA un nouveau montant de EUR 17 280 050 suite à cette fusion pour 3 nouveaux fonds de commerce.

Dans le cadre de la fusion, Petercam (Luxembourg) S.A. a cédé les titres de sa filiale Petercam Banque Privée (Suisse) S.A. à Banque Degroof Petercam S.A. le 16 février 2016 et a cédé les titres de sa filiale Petercam Institutional Asset Management (Luxembourg) S.A. à Degroof Petercam Asset Services S.A. le 18 février 2016.

L'objet de la Banque est d'exercer toutes activités bancaires et d'épargne, en particulier de recevoir tous dépôts et de faire toutes opérations de crédit, ainsi que toutes transactions quelles qu'elles soient, en matière de valeurs mobilières, de gestion de fortune, de fiducie et de services financiers, enfin toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières permettant la réalisation de l'objet social ainsi défini.

La Banque et ses filiales (ci-après « le Pôle luxembourgeois ») sont par ailleurs intégrées dans la consolidation de Banque Degroof Petercam S.A., établie au 44 rue de l'Industrie, à 1040 Bruxelles. Le 1^{er} octobre 2015, Banque Degroof S.A. et Petercam S.A. ont fusionné ; la nouvelle entité porte le nom de Banque Degroof Petercam S.A.

Le Pôle Luxembourgeois et Banque Degroof Petercam S.A. représentent « le Groupe ».

Les états financiers de la Banque sont disponibles sur son site internet: www.degroofpetercam.lu. Les états financiers de Banque Degroof Petercam S.A. sont disponibles sur son site internet : www.degroofpetercam.com.

Depuis le 9 décembre 2005, la Banque possède une succursale en Belgique, établie au 19 rue Guimard, à 1040 Bruxelles.

Les états financiers ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 10 avril 2017.

Généralités (suite)

Dans un but d'harmonisation des dates de clôture comptable au niveau du Groupe, l'assemblée générale extraordinaire du 28 septembre 2015 a décidé de changer l'exercice social allant du 1^{er} octobre au 30 septembre pour le faire courir désormais du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année. L'exercice 2015, reprenant les chiffres de l'exercice précédent, a commencé le 1er octobre 2014 et s'est terminé le 31 décembre 2015, soit un exercice d'une durée totale de 15 mois.

Tous les montants relatifs au compte de résultat du 31 décembre 2015 repris dans ces états financiers se réfèrent donc à un exercice social de 15 mois alors que l'exercice 2016 a compté 12 mois.

2 Contexte réglementaire

Les états financiers consolidés du Pôle luxembourgeois ont été préparés conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) ainsi que les interprétations de ces normes valables au 31 décembre 2016 et telles qu'approuvées dans l'Union Européenne.

Pour les principes comptables qui ne sont pas spécifiquement mentionnés ci-après, il y a lieu de se référer aux normes IFRS telles qu'approuvées dans l'Union Européenne.

Les principes comptables utilisés pour préparer ces états financiers consolidés au 31 décembre 2016 sont cohérents avec ceux appliqués au 31 décembre 2015.

3 Changements dans les principes et méthodes comptables

Les normes IFRS (nouvelles, révisées ou amendées) et interprétations IFRIC suivantes sont d'application pour la première fois sur le présent exercice:

- Amendements à l'IAS 16 «Immobilisations corporelles» et à l'IAS 38 «Immobilisations incorporelles»: Clarification sur les modes d'amortissement acceptables;
- amendements à l'IFRS 11 «Partenariats»: Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans des entreprises communes;
- Amendements à l'IAS 27 «Etats financiers individuels»: Utilisation de la méthode de la mise en équivalence dans les états financiers individuels;
- Amendements à IAS 1 «Présentation des états financiers»: Initiative concernant les informations à fournir;
- Améliorations annuelles (2012-2014) des IFRS;
- Amendements à IFRS 10 «Etats financiers consolidés», IFRS 12 «Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités» et IAS 28 «Participations dans des entreprises associées et des coentreprises»: Entités d'investissement: application de l'exemption de consolidation;
- IFRS 14 «Comptes de report réglementaires».

L'application de ces nouvelles dispositions n'a pas d'incidence significative sur le résultat et les capitaux propres de Banque Degroof Luxembourg S.A.

Parmi les normes, amendements de normes ou interprétations publiés par l'IASB (International Accounting Standards Board) et adoptés dans l'Union Européenne en date du 31 décembre 2016, ceux repris ci-dessous entrent en vigueur lors d'exercices comptables ultérieurs:

- IFRS 9 «Instruments financiers» et amendements subséquents, applicables à partir des exercices commençant le 1er janvier 2018 ou après cette date;
- IFRS 15 «Produits provenant de contrats avec les clients», applicable à partir des exercices commençant le 1er janvier 2018 ou après cette date.

Les normes et amendements de normes ci-dessous n'ont pas encore été adoptés dans l'Union Européenne en date du 31 décembre 2016 mais la Banque les appliquera lors de leur entrée en vigueur:

- IFRS 16 «Contrats de location»;
- Amendements à l'IFRS 10 «Etats financiers consolidés» et IAS 28 «Participations dans des entreprises associées et des coentreprises»: Vente ou apport d'actifs entre une entreprise associée et une coentreprise;
- Amendements à l'IAS 12 «Impôts sur le résultat»: Comptabilisation d'actifs d'impôts différés au titre de pertes latentes;

Changements dans les principes et méthodes comptables (suite)

- Amendements à l'IAS 7 « Etat des flux de trésorerie »: Initiative concernant les informations à fournir;
- Clarification à l'IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients »;
- Amendements à l'IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions »: Classification et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions;
- Amendements à l'IFRS 4 « Contrats d'assurance » : Appliquer IFRS 9 Instruments financiers avec IFRS 4 Contrats d'assurance;
- Améliorations annuelles (2014-2016) des IFRS;
- Amendements à l'IAS 40 « Immeubles de placement »: Transferts d'immeubles de placement;
- IFRIC 22 « Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée ».

Publiée en juillet 2014, IFRS 9 remplace IAS 39 « Instruments financiers: comptabilisation et évaluation ». La norme IFRS 9 introduit de nouvelles dispositions pour le classement et l'évaluation des instruments financiers, y compris un nouveau modèle de calcul des pertes de valeur sur actifs financiers (modèle des pertes attendues), et de nouvelles dispositions relatives à la comptabilité générale de couverture. Elle reprend également les dispositions relatives à la comptabilisation et à la décomptabilisation des instruments financiers d'IAS 39.

Banque Degroof Petercam S.A. a organisé un projet pour l'implémentation de cette norme à l'échelle du Groupe en associant conjointement les départements Finance et Risk. La structure du projet comporte deux volets principaux.

Le premier a trait à la mise en œuvre et à l'analyse des impacts des changements découlant des nouveaux critères de classement et d'évaluation des instruments financiers. A ce stade de l'avancement de ce volet, Banque Degroof Petercam S.A. a réalisé une étude d'impact global qui pourrait encore évoluer en fonction des travaux d'analyse et de diagnostics en cours. Néanmoins, la Banque ne s'attend pas à une incidence matérielle de ces changements sur le bilan, les résultats ou les capitaux propres.

Changements dans les principes et méthodes comptables (suite)

Le second volet porte sur les actifs financiers soumis à dépréciations et les changements induits par la refonte du modèle de dépréciation, fondé dorénavant sur les pertes « attendues » plutôt que sur les pertes « subies » comme le prévoit l'IAS 39. Ce nouveau modèle vise à comptabiliser plus rapidement les pertes de valeur et nécessite de disposer d'une quantité importante d'informations incluant des données historiques et actuelles, et des perspectives de facteurs macro-économiques. Au stade actuel d'avancement de ce volet, Banque Degroof Petercam S.A. se focalise sur la définition des choix structurants et la collecte des informations actuellement disponibles. En ce qui concerne les impacts chiffrés, il est trop tôt pour donner une fourchette qui puisse être représentative de l'incidence de l'application des nouvelles exigences. Toutefois, vu l'élargissement du champ d'application des dépréciations, la Banque s'attend à une constitution plus élevée de provision pour pertes de valeur. Par ailleurs, la Banque n'utilisant pas actuellement les dispositions de l'IAS 39 en matière de comptabilité de couverture, envisage, suite au passage à l'IFRS 9, de remettre à plat l'utilisation de la comptabilité de couverture.

L'IFRS 15 remplacera les normes IAS 11 « Contrats de construction » et IAS 18 « Produits des activités ordinaires » ainsi que les interprétations qui y sont associées. Cette nouvelle norme s'applique à tous les contrats conclus avec des clients (à l'exception de ceux entrant dans le champ d'application des normes relatives aux instruments financiers, aux contrats d'assurance et aux contrats de location) et introduit un modèle unique afin de déterminer quand comptabiliser les produits des activités ordinaires, et pour quel montant. Bien que les nouveaux principes de l'IFRS 15 puissent entraîner une modification des modalités de reconnaissance de certains revenus, la Banque ne s'attend pas, au vu des activités principales du Groupe, à un effet significatif de ces nouvelles dispositions sur les résultats. Une analyse des impacts éventuels est en cours de réalisation.

L'IFRS 16 est appelée à remplacer l'IAS 17 « Contrats de location ». Le changement le plus important, qu'apporte l'IFRS 16, est que la plupart des contrats de location seront portés au bilan des preneurs. La nouvelle norme abandonne pour ceux-ci la classification des contrats de location en contrats de location simple ou contrats de location-financement, en traitant tous les contrats (avec deux exceptions) comme des contrats de location-financement. En ce qui concerne la comptabilité du bailleur, de nombreux aspects demeureront les mêmes. Une analyse d'impact de la mise en place de cette norme sera réalisée en 2017.

Pour les autres textes précités, le Groupe ne s'attend pas à des effets significatifs lors de leur application.

4 Jugements et estimations utilisés dans la préparation des états financiers consolidés

L'élaboration des états financiers consolidés conformément aux normes IFRS nécessite l'utilisation de jugements et d'estimations. Bien que la Direction du Pôle luxembourgeois pense avoir pris en considération toutes les informations disponibles pour déterminer ces opinions et estimations, la réalité peut être différente et ces différences peuvent générer des impacts sur les états financiers consolidés.

Ces estimations et jugements concernent essentiellement les sujets suivants:

- la détermination des justes valeurs des instruments financiers non cotés;
- la définition de la durée d'utilité et de la valeur résiduelle des immobilisations incorporelles et corporelles;
- l'estimation du montant recouvrable des actifs dépréciés;
- l'appréciation de l'obligation actuelle résultant d'événements du passé dans le cadre de la comptabilisation de provisions ;
- la détermination de la valeur des goodwill.

5 Résumé des principes et méthodes comptables

5.1 Principes de consolidation

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés reprennent les états financiers de la Banque et de ses filiales. Les filiales désignent toute entreprise contrôlée par la Banque, c'est-à-dire les entités sur lesquelles la Banque détient, directement ou indirectement, le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles afin d'obtenir des avantages de ces activités.

Les filiales sont consolidées selon la méthode d'intégration globale à partir de la date de transfert du contrôle effectif à la Banque et sortent du périmètre de consolidation à la date de cessation de ce contrôle. Les états financiers de la Banque et des filiales sont établis à la même date et selon des méthodes comptables similaires au travers de retraitements si nécessaire. Les soldes, les transactions, les produits et charges intra-groupe sont éliminés.

Les participations ne donnant pas le contrôle, présentées au sein des capitaux propres, sont présentées séparément dans le compte de résultat consolidé ainsi que dans le bilan consolidé.

Par exception à ces règles, les sociétés présentant un intérêt négligeable sont exclues du périmètre de consolidation selon les critères suivants mis en place au sein du groupe :

- Le total bilantaire additionné de l'ensemble des sociétés non consolidées en intégration globale doit être inférieur à 0,5% du total bilantaire consolidé du groupe.
- Le total des fonds propres additionné de l'ensemble des sociétés non consolidées en intégration globale doit être inférieur à 1% du total des fonds propres consolidés du groupe.
- Le total des fonds propres d'une société non consolidée en intégration globale doit être inférieur individuellement à 0,5% du total des fonds propres consolidés du groupe.
- Le total du résultat additionné de l'ensemble des sociétés non consolidées en intégration globale doit être inférieur à 1% du total du résultat consolidé du groupe.
- Le total du résultat d'une société non consolidée en intégration globale doit être inférieur individuellement à 0,5% du résultat consolidé du groupe.

Coentreprises

Les coentreprises désignent toute entreprise sur laquelle la Banque a un contrôle conjoint de manière directe ou indirecte, c'est-à-dire qu'aucune décision stratégique financière et opérationnelle ne peut se prendre sans l'accord unanime des parties partageant le contrôle.

La Banque ne détient à ce jour aucune coentreprise mais, le cas échéant, elles seraient comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence à partir de la date de détention du contrôle conjoint et ne seraient plus comptabilisées de la sorte à la date de cession du contrôle conjoint.

Principes de consolidation (suite)

Entreprises associées

Les entreprises associées désignent toute entreprise dans laquelle la Banque exerce une influence notable, c'est-à-dire le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle sans toutefois posséder le contrôle ou le contrôle conjoint sur ces politiques.

Si ces dernières sont supérieures au seuil de matérialité, elles sont comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence à partir de la date de détention de l'influence notable et ne seront plus comptabilisées de la sorte à la date de cession de cette influence notable. Le seuil de matérialité est basé sur l'analyse de divers critères dont la part dans les fonds propres consolidés, la part dans le résultat consolidé ainsi que la part dans le total bilantaire consolidé.

Les comptes de l'entreprise associée sont établis à la même date et selon des méthodes comptables similaires moyennant des retraitements si nécessaire.

5.2 Conversion des états financiers et des transactions en monnaies étrangères

Les états financiers consolidés sont établis en euros (« EUR »), monnaie fonctionnelle du Pôle luxembourgeois.

Lors de la consolidation, les bilans des entités dont la devise fonctionnelle est différente de celle de la Banque, sont convertis au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice comptable. Par contre, les comptes de résultat et les tableaux de flux de trésorerie de ces mêmes entités sont convertis au taux de change moyen de la période couverte. Les différences de change issues de ces conversions sont imputées dans les fonds propres.

5.2.1 Conversion des transactions en monnaies étrangères

Les transactions en devises étrangères sont comptabilisées au taux de change en vigueur à la date de la transaction.

Les actifs et passifs monétaires sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice comptable générant une différence de change qui est comptabilisée en compte de résultat.

Les postes non monétaires évalués à la juste valeur sont convertis au taux de change à la date de clôture de l'exercice comptable. La différence de change issue de cette conversion s'impute en fonds propres ou en compte de résultat en fonction de l'affectation comptable de l'élément visé.

Les autres postes non monétaires sont évalués au taux de change historique, c'est-à-dire au taux de change en vigueur à la date de transaction.

5.3 Instruments financiers

5.3.1 Date de comptabilisation des instruments financiers

Tous les dérivés ainsi que tous les achats ou ventes de titres en vertu d'un contrat dont les modalités imposent la livraison du titre dans le délai défini généralement par la réglementation ou par une convention sur le marché concerné, sont comptabilisés à la date de transaction. Les créances et les dépôts sont reconnus à la date de règlement.

5.3.2 Compensation

Un actif et un passif financiers sont compensés si et seulement si le Pôle luxembourgeois a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et si elle a l'intention de régler le montant net ou de réaliser l'actif et de régler le passif de manière simultanée.

5.3.3 Actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction

Les actifs ou passifs financiers détenus à des fins de transaction sont des actifs ou passifs financiers acquis ou assumés principalement en vue d'une vente ou d'un rachat à court terme, ou faisant partie d'un portefeuille d'instruments financiers qui sont gérés ensemble et qui présentent des indications d'un profil récent de prise de bénéfices à court terme.

Ces actifs ou passifs sont initialement comptabilisés à leur juste valeur (hors coûts de transactions imputés directement en compte de résultat) et, par la suite, réévalués à leur juste valeur. Les variations de juste valeur sont enregistrées en compte de résultat dans la rubrique « Résultat net sur les instruments financiers détenus à des fins de transaction ». Les intérêts perçus ou payés sur les instruments non dérivés sont comptabilisés sous les rubriques « Produits ou charges d'intérêts ». Les dividendes reçus sont inclus dans la rubrique « Produits de dividendes ».

Tous les instruments financiers dérivés ayant une valeur de remplacement positive (négative) sont considérés comme des actifs (passifs) financiers détenus à des fins de transaction, à l'exception des dérivés qualifiés d'instruments de couverture. Les dérivés détenus à des fins de transaction sont enregistrés pour leur juste valeur à l'origine de l'opération et, ultérieurement, évalués à leur juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans la rubrique « Résultat net sur les instruments financiers détenus à des fins de transaction » et les intérêts perçus ou payés sur les instruments dérivés sont comptabilisés sous les rubriques « Produits ou charges d'intérêts ».

5.3.4 Actifs et passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat

La désignation d'actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat (ou option de juste valeur) s'effectue lors de la comptabilisation initiale de l'instrument financier et dans le respect des critères d'utilisation suivants:

- cette désignation élimine ou réduit significativement une incohérence dans l'évaluation ou la comptabilisation (parfois appelée « mismatch comptable ») qui surviendrait si elle n'était pas utilisée; ou

Actifs et passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat (suite)

- un groupe d'actifs financiers, de passifs financiers ou les deux est géré, et sa performance est évaluée, sur base de la juste valeur, conformément à une stratégie de gestion des risques ou d'investissements dûment documentée; ou
- l'instrument financier contient un dérivé incorporé non étroitement lié.

Le choix de l'option de juste valeur est irréversible dès l'entrée de l'actif ou du passif dans le bilan. Cette catégorie a les mêmes règles d'évaluation que celles appliquées à la catégorie « Actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction ».

Les mêmes rubriques que celles définies pour les actifs ou passifs financiers détenus à des fins de transaction sont utilisées pour la reconnaissance des intérêts et dividendes. Par contre, les variations de juste valeur sont comptabilisées dans la rubrique « Résultat net sur les instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat ».

5.3.5 Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés avec des paiements fixés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Les prêts et créances sont initialement comptabilisés à leur juste valeur et, ultérieurement, évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif corrigé d'éventuelles pertes de valeurs. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise les décaissements ou encaissements de trésorerie futurs sur la durée de vie prévue de l'instrument financier ou, selon le cas, sur une période plus courte de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif ou du passif financier.

Le coût amorti établi selon la méthode du taux d'intérêt effectif est calculé en tenant compte, des primes et des décotes ainsi que des commissions et coûts de transaction qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif. L'amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif est porté au compte de résultat dans la rubrique « Produits d'intérêts ». Les montants de dépréciation sont comptabilisés en compte de résultat dans la rubrique « Dépréciations nettes sur actifs ».

Les prêts et créances regroupent principalement les prêts et créances interbancaires et ceux à la clientèle.

5.3.6 Placements détenus jusqu'à leur échéance

Les placements détenus jusqu'à leur échéance sont des actifs financiers non dérivés à paiements fixés ou déterminables et à échéance fixe que le Pôle luxembourgeois a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance. Les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance sont comptabilisés initialement à leur juste valeur et, par la suite, au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, après déduction éventuelle d'une dépréciation pour perte de valeur.

L'amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif est porté au compte de résultat dans la rubrique « Produits d'intérêts ». Les montants des dépréciations sont comptabilisés en compte de résultat dans la rubrique « Dépréciations nettes sur actifs ».

5.3.7 Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme disponibles à la vente ou qui n'entrent pas dans l'une des catégories précitées. Ces actifs sont évalués initialement à la juste valeur et, par la suite, réévalués à leur juste valeur. Toutes les fluctuations de la juste valeur sont comptabilisées dans une rubrique spécifique des capitaux propres. Lors de la cession des titres, ces gains ou pertes latents, précédemment comptabilisés en capitaux propres, sont reconnus en compte de résultat sous la rubrique « Résultat net sur les instruments financiers non évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat » ou, en cas de dépréciations sous la rubrique « Dépréciations nettes sur actifs ».

Les revenus, pour les instruments porteurs d'intérêts, comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif sont inclus dans la rubrique « Produits d'intérêts ». Les dividendes reçus sont inclus dans la rubrique « Produits de dividendes ».

Les actifs disponibles à la vente regroupent principalement les titres à revenu fixe ou à revenu variable qui ne relèvent pas de la catégorie des actifs financiers détenus à des fins de transaction et désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

5.3.8 Participations

Les participations, qui ne sont pas classées en « Actifs financiers disponibles à la vente », sont évaluées au coût d'acquisition.

5.3.9 Autres passifs financiers

Les autres passifs financiers comprennent toutes les autres dettes financières subordonnées ou non (à l'exception des dérivés) qui ne sont pas classées comme détenues à des fins de transaction ou comme désignées à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

Les autres passifs financiers sont évalués initialement à leur juste valeur et, par la suite, au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts courus (y compris tout écart entre le montant net reçu et la valeur de remboursement) sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif en compte de résultat dans la rubrique « Charges d'intérêts ».

5.3.10 Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des participants de marché, sur le marché principal ou sur le marché le plus avantageux, à la date d'évaluation. La juste valeur est déterminée à partir de prix cotés sur un marché actif (cotations établies par une Bourse, un courtier ou toute autre source reconnue par les investisseurs). Lorsqu'il n'existe pas de marché ou que les prix de marché ne sont pas disponibles, des techniques de valorisation sont utilisées afin d'estimer, à la date d'évaluation, la juste valeur sur base des conditions actuelles de marché. Ces techniques font appel à un maximum de données de marché observables, à des méthodes de calcul couramment utilisées ainsi qu'à toute une série d'autres facteurs tels la valeur temps, le risque de crédit et le risque de liquidité. La juste valeur estimée par ces techniques est donc affectée par les données retenues.

Juste valeur des instruments financiers (suite)

Les techniques d'évaluation comprennent notamment les méthodes d'actualisation des flux de trésorerie, la référence à la valeur de marché d'autres instruments comparables, les modèles de valorisation des options et d'autres modèles de valorisation appropriés.

Lors de sa comptabilisation initiale, la juste valeur d'un instrument financier est le prix de la transaction (c'est-à-dire la valeur de la contrepartie versée ou reçue) à moins qu'une autre juste valeur puisse être attestée par un cours sur un marché actif pour le même instrument ou sur base d'une technique de valorisation qui repose uniquement sur des données de marché observables.

Pour déterminer la juste valeur des instruments financiers, le Pôle luxembourgeois utilise principalement les modes de valorisation suivants :

- **Marché actif**

Les instruments financiers sont évalués à la juste valeur par référence aux prix cotés sur un marché actif lorsqu'ils sont aisément et régulièrement disponibles, en tenant compte de critères tels que le volume des transactions ou les transactions récentes. Sont ainsi valorisés les titres cotés et les dérivés sur marchés organisés (futures et options).

Pour les dérivés de gré à gré tels les swaps de taux d'intérêts, les options et les contrats de change, leur valorisation est réalisée par des modèles largement reconnus (méthode d'actualisation des flux de trésorerie futurs, modèle de Black and Scholes,...) qui utilisent des données de marché observables.

Pour les valorisations qui utilisent les cours « milieu de marché » comme base d'établissement de la juste valeur, un ajustement de cours est appliqué, par position de risque, aux positions nettes ouvertes en utilisant le cours acheteur ou le cours vendeur, selon le cas.

- **Absence de marché actif**

La plupart des dérivés sont traités sur des marchés actifs.

Lorsque le prix d'une transaction dans un marché inactif ne correspond pas à la juste valeur d'autres transactions observables sur ce marché pour le même instrument ou à la valorisation avec un modèle interne fondé sur des données observables de marché, cette différence est comptabilisée directement en compte de résultat.

Par contre, si cette différence (appelée communément « Day 1 profit and loss ») est générée par un modèle de valorisation dont tous les paramètres ne proviennent pas de données de marché observables, elle est soit étalée en compte de résultat sur la durée de vie de la transaction, soit différée jusqu'au moment où l'instrument est décomptabilisé. Dans tous les cas, la différence non encore reconnue est comptabilisée immédiatement en compte de résultat si les paramètres non observables à l'origine le deviennent ou si la juste valeur peut être déterminée par référence à un prix coté sur un marché actif impliquant le même instrument. Pour toutes les transactions, la méthode appropriée pour reconnaître cette différence en compte de résultat est déterminée individuellement.

- **Absence de marché actif – Instruments des capitaux propres (actions non cotées)**

En l'absence de prix de transaction récente réalisée dans des conditions normales de marché, la juste valeur des actions non cotées est estimée à partir de techniques de valorisation reconnues comme la méthode de l'actualisation des flux futurs, la méthode de l'application de multiples boursiers de sociétés comparables et la méthode patrimoniale.

Juste valeur des instruments financiers (suite)

La valeur comptable des instruments financiers à court terme correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur.

5.3.11 Dérivés incorporés

Un dérivé incorporé est défini comme une composante d'un instrument composé qui inclut à la fois un instrument financier dérivé et un contrat hôte non dérivé.

Un dérivé incorporé doit être séparé du contrat hôte et comptabilisé comme un dérivé lorsque:

- les caractéristiques économiques et les risques du dérivé incorporé ne sont pas étroitement liés à ceux du contrat hôte;
- un instrument séparé comportant les mêmes conditions que le dérivé incorporé répondrait à la définition d'un dérivé;
- l'instrument hybride (composé) n'est pas détenu à des fins de transaction.

Ce dérivé (incorporé) est évalué à la juste valeur par le compte de résultat comme un dérivé autonome. Le contrat hôte est comptabilisé et évalué suivant les principes de la catégorie à laquelle il appartient.

Pour autant que la séparation du dérivé incorporé soit autorisée (voir ci-avant), l'intégralité du contrat hybride peut être désignée comme un actif ou passif financier à la juste valeur par le biais du compte de résultat. En revanche, s'il n'est pas possible d'évaluer séparément le dérivé incorporé, l'intégralité du contrat hybride doit être désignée comme un actif ou passif financier à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

5.3.12 Décomptabilisation des instruments financiers

Un actif financier est décomptabilisé lorsque:

- les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration ou,
- le Pôle luxembourgeois a transféré la quasi-totalité des risques et avantages liés à la propriété de cet actif financier. Si le Pôle luxembourgeois ne transfère ni ne garde substantiellement tous les risques et avantages liés à la propriété de l'actif financier, celui-ci est décomptabilisé si le contrôle de l'actif financier n'est pas conservé. Dans le cas contraire, le Pôle luxembourgeois maintient au bilan l'actif financier dans la mesure de son implication dans cet actif.

Un passif financier est décomptabilisé si ce passif est éteint, c'est-à-dire lorsque l'obligation précisée au contrat est annulée ou arrive à expiration.

5.4 Contrats de location

Un contrat de location est qualifié de location-financement si le contrat transfère la quasi-totalité des risques et avantages liés à la propriété de l'actif. Un contrat de location-simple désigne tout contrat de location autre qu'un contrat de location-financement.

- En tant que preneur en contrat de location

Si la location correspond à un contrat de location simple, le bien loué n'est pas comptabilisé au bilan et les loyers de location sont enregistrés dans le compte de résultat linéairement sur la durée du contrat de location.

Si la location est qualifiée de location-financement, l'actif loué est immobilisé et comptabilisé à sa juste valeur, ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée du flux des loyers minimaux contractuels. Ensuite, l'actif est amorti, selon les mêmes règles d'amortissement appliquées aux actifs de nature similaire, sur la plus courte de la durée du contrat de location ou de sa durée d'utilité. La dette financière correspondante est enregistrée au passif du bilan comme emprunt.

La charge financière est reconnue en compte de résultat sur chaque période couverte par le contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif au titre de chaque période.

- En tant que bailleur

Les biens loués dans le cadre d'un contrat de location simple sont repris à l'actif en immobilisations et amortis selon les mêmes règles d'amortissement appliquées aux actifs de nature similaire. Les revenus locatifs sont comptabilisés en compte de résultat linéairement sur la durée du contrat de location.

Pour les contrats de location-financement, la valeur actuelle des paiements minimaux augmentée le cas échéant de la valeur résiduelle du bien est comptabilisée comme une créance et non comme une immobilisation corporelle. Le produit financier du contrat de location-financement est réparti sur la durée du contrat sur base d'un schéma reflétant un taux de rentabilité constant sur l'encours de l'investissement net au titre du contrat.

5.5 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (y compris les frais directement attribuables) diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur. Le Pôle luxembourgeois applique la méthode de comptabilisation des immobilisations par composants (principalement pour les immeubles) et le montant amortissable est déterminé après déduction de sa valeur résiduelle.

L'amortissement est calculé de manière linéaire en fonction de la durée d'utilité des actifs concernés. Les durées d'utilité retenues sont les suivantes :

<u>Nature de l'immobilisation ou composant</u>	<u>Durée d'utilité</u>
Terrain	Infinie
Gros-œuvre	40 ans
Installations techniques	10 ans
Installations générales	20 ans
Parachèvements	5 à 10 ans
Matériel informatique/télécom	4 ans
Matériel divers/équipement	5 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Matériel roulant	4 ans

Les terrains et les œuvres d'art ont une durée d'utilité infinie et ne sont donc pas amortis, mais peuvent faire l'objet de pertes de valeur.

A chaque date de clôture, s'il existe un quelconque indice montrant qu'un actif corporel a pu perdre de la valeur, un test de perte de valeur (en comparant la valeur nette comptable de l'actif et sa valeur recouvrable) est réalisé. Une perte de valeur est reconnue lorsque la valeur comptable de l'immobilisation est supérieure à sa valeur recouvrable estimée.

La durée d'utilité et la valeur résiduelle des immobilisations corporelles sont revues à chaque date de clôture.

5.6 Immobilisations incorporelles

Une immobilisation incorporelle est un actif non monétaire identifiable sans substance physique. Cet actif est comptabilisé initialement au coût s'il est censé produire des avantages économiques futurs et si le coût d'acquisition de cet élément peut être déterminé de manière fiable.

Les immobilisations incorporelles comprennent les logiciels acquis ou développés en interne ainsi que les fonds de commerce acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises.

Les logiciels achetés sont amortis linéairement, sur une durée de 4 ans à partir du moment où ils sont utilisables. Les coûts de maintenance des logiciels sont pris en charge lorsqu'ils sont encourus. Par contre, les dépenses qui améliorent la qualité du logiciel ou qui contribuent à en prolonger sa durée d'utilité sont incorporées au coût d'acquisition initial. En ce qui concerne les logiciels générés en interne, les frais de développement sont amortis linéairement sur la période pendant laquelle on s'attend à bénéficier des avantages de l'immobilisation. Les frais de recherche sont pris directement en charges quand ils sont exposés.

Immobilisations incorporelles (suite)

Les fonds de commerce sont amortis de manière linéaire sur la période pendant laquelle on s'attend à bénéficier des avantages de l'immobilisation. Cette durée d'utilité n'excède pas 20 ans.

A chaque date de clôture, s'il existe un quelconque indice montrant qu'un actif incorporel a pu perdre de la valeur, un test de perte de valeur (en comparant la valeur nette comptable de l'actif et sa valeur recouvrable) est réalisé. Une perte de valeur est reconnue lorsque la valeur comptable de l'immobilisation est supérieure à sa valeur recouvrable estimée. Pour les fonds de commerce, la valeur recouvrable est estimée sur base de la variation des capitaux gérés.

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur. La durée d'utilité et la valeur résiduelle des immobilisations incorporelles sont revues à chaque date de clôture.

5.7 Autres actifs

Les autres actifs comprennent essentiellement les produits à recevoir (hors intérêts), les charges à reporter et les autres débiteurs. On y trouve également des créances sur le personnel.

5.8 Dépréciation d'actifs

Un actif est à déprécier lorsque sa valeur comptable (après amortissements si l'actif fait l'objet d'amortissements) est supérieure à sa valeur recouvrable.

A chaque date d'établissement du bilan, le Pôle luxembourgeois apprécie s'il existe un quelconque indice (événement générateur de pertes) montrant qu'un actif a pu perdre de sa valeur. Ensuite, si un tel indice existe, un test de perte de valeur est réalisé et, le cas échéant, une dépréciation est comptabilisée par le compte de résultat. Même s'il n'y a pas d'indication objective de perte de valeur, un tel examen est effectué, au moins chaque année à la même date, pour les actifs incorporels à durée d'utilité indéterminée.

- **Actifs financiers**

Des dépréciations sont constituées sur un actif financier ou un groupe d'actifs financiers dès qu'il y a une indication objective de dépréciation mesurable résultant d'un ou plusieurs événements intervenus après la comptabilisation initiale de l'actif ou du groupe d'actifs et que cet événement (ou ces événements) générateur de pertes a un impact sur les flux de trésorerie futurs estimés de cet actif ou groupe d'actifs. Les signes suivants sont, parmi d'autres, considérés comme indication objective de dépréciation d'un actif:

- difficultés financières significatives de l'émetteur;
- rupture du contrat telle qu'un défaut ou un retard de paiement des intérêts ou du principal;
- facilités accordées à l'emprunteur pour des raisons légales ou économiques liées à ses difficultés financières;
- forte probabilité de faillite ou de restructuration financière;
- disparition d'un marché actif pour cet actif (suite à des difficultés financières);

Dépréciation d'actifs (suite)

- autres données observables liées à un groupe d'actifs comme un changement défavorable du comportement de remboursement des emprunteurs dans le groupe ou un changement défavorable dans un secteur d'activité qui affecte les emprunteurs du Pôle luxembourgeois;
- déclin important ou prolongé de la juste valeur d'un instrument de capitaux propres en dessous de son coût.

L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation s'effectue d'abord sur base individuelle et à partir de cet exercice, sur une base collective. L'évaluation collective pour le calcul d'une dépréciation est réalisée pour les activités de crédit de la Banque en regroupant les contreparties non dépréciées individuellement dans des portefeuilles homogènes et en se fondant sur les données historiques de chaque portefeuille. La méthodologie utilisée par la Banque est basée sur une approche combinant les probabilités de défaut et les pertes en cas de défaut. Cette méthodologie et les hypothèses utilisées sont régulièrement revues afin de réduire les différences éventuelles entre les estimations de perte et l'historique de perte réel.

Les dépréciations des actifs financiers comptabilisés au coût amorti correspondent à la différence entre leur valeur comptable et la valeur, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine, des flux de trésorerie estimés. Si l'effet de l'actualisation est négligeable, il n'est pas considéré. Les pertes de valeur sont comptabilisées en compte de résultat dans la rubrique « Dépréciations nettes sur actifs » en contrepartie d'un compte de correction de valeur en regard de la valeur comptable des actifs financiers dépréciés. S'il ressort d'un événement ultérieur à la dépréciation que la perte de valeur n'a plus lieu d'être ou que partiellement, cette perte préalablement enregistrée est reprise par le compte de résultat sous la rubrique « Dépréciations nettes sur actifs ».

Dès qu'un actif a été déprécié, les produits d'intérêts ultérieurs sont comptabilisés sur base du taux d'intérêt utilisé pour actualiser les flux de trésorerie futurs.

La valeur recouvrable des actifs financiers disponibles à la vente est généralement basée sur les prix cotés du marché et, s'ils ne sont pas disponibles, les flux attendus actualisés au taux d'intérêt actuel du marché d'un actif similaire. Lorsqu'une indication objective de perte de valeur existe, la perte cumulée comptabilisée directement en capitaux propres est sortie des capitaux propres et reconnue en compte de résultat dans la rubrique « Dépréciations nettes sur actifs ».

Lorsque la juste valeur d'un titre à revenu fixe déprécié s'apprécie suite à un événement postérieur à la dépréciation, la perte de valeur est reprise en compte de résultat (« Dépréciations nettes sur actifs »). Par contre, toute reprise ultérieure de la juste valeur d'un instrument des capitaux propres est enregistrée directement en capitaux propres.

- **Autres actifs**

La valeur recouvrable d'un actif non financier est le montant le plus élevé entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. La juste valeur diminuée des coûts de la vente correspond au montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties informées et consentantes, après déduction des coûts de sortie. La valeur d'utilité d'un actif est la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs susceptibles de découler de cet actif.

Dépréciation d'actifs (suite)

S'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable d'un actif isolé, il est rattaché à une unité génératrice de trésorerie (UGT) pour déterminer les pertes de valeur éventuelles à ce niveau d'agrégation.

Une perte de valeur est comptabilisée directement dans le compte de résultat sous la rubrique « Dépréciations nettes sur actifs ». Si l'actif est réévalué, la perte de valeur est traitée comme une diminution de réévaluation. La dépréciation d'une UGT est allouée de manière à réduire la valeur comptable des actifs de cette unité au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'UGT.

Une perte de valeur constatée lors d'un exercice antérieur est reprise s'il y a eu un changement favorable dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif depuis la dernière comptabilisation d'une perte de valeur. Si tel est le cas, la valeur comptable de l'actif doit être augmentée à hauteur de sa valeur recouvrable sans excéder la valeur comptable de l'actif, telle qu'elle aurait été déterminée sans réduction de valeur comptabilisée précédemment, c'est-à-dire après l'application de la règle d'amortissement normale.

5.9 Provisions

Une provision est comptabilisée lorsque :

- le Pôle luxembourgeois a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement du passé ;
- il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour régler l'obligation;
- le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, la provision est comptabilisée pour sa valeur actualisée.

5.10 Impôts

- Impôts courants

Les actifs et passifs d'impôts exigibles correspondent aux montants à payer ou à recouvrer, déterminés sur base des règles et taux d'imposition en vigueur à la date de clôture des comptes, ainsi qu'aux ajustements d'impôts relatifs aux exercices précédents.

- Impôts différés

Des impôts différés sont comptabilisés dès qu'il existe une différence temporelle entre la valeur fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable. Les impôts différés sont évalués selon la méthode du report variable qui consiste à calculer, à chaque date de clôture, les latences fiscales sur base du taux d'imposition en vigueur ou qui le sera (pour autant qu'il soit connu) au moment où les différences temporelles s'inverseront.

Des impôts différés passifs sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles taxables à l'exception de celles:

Impôts (suite)

- liées à la reconnaissance initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable; ou
- associées aux investissements dans des filiales, sociétés liées et coentreprises dans la mesure où la date à laquelle la différence temporelle s'inversera peut être contrôlée et il est probable que la différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Des impôts différés actifs sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles déductibles, les pertes fiscales reportables et crédits d'impôt non utilisés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur, sur lequel ces différences pourront être imputées, sera disponible, à moins que la différence temporelle déductible soit:

- générée par la comptabilisation d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable; ou
- relative aux investissements dans des filiales, sociétés liées et coentreprises dans la mesure où cette différence ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Les impôts exigibles et différés sont comptabilisés en compte de résultat comme charges ou produits d'impôts, à moins qu'ils ne soient liés à des éléments enregistrés dans les capitaux propres (réévaluation à la juste valeur des actifs disponibles à la vente), auquel cas ils sont imputés sur les capitaux propres et ensuite, reconnus en compte de résultat en même temps que les plus ou moins values réalisées.

5.11 Avantages au personnel

Dans le respect de la réglementation nationale et des pratiques du secteur, le régime en vigueur dans le Pôle luxembourgeois, en termes de régime de retraite, est celui d'une assurance de groupe, régime à cotisations définies.

Tant pour le régime à cotisations définies que pour les cas de prestations définies résiduels, le Pôle luxembourgeois verse à l'assureur les montants calculés selon le règlement, au début de chaque exercice. Ces primes sont comptabilisées en charges de l'exercice.

Les résultats relatifs aux plans d'intéressement mis en place au sein du Pôle luxembourgeois sont comptabilisés en résultat avec comme contrepartie les fonds propres.

5.12 Autres passifs

Les autres passifs regroupent notamment les dividendes à payer, les charges à payer (hors intérêts), les produits à reporter et les autres dettes.

5.13 Produits et charges d'intérêts

Les charges et produits d'intérêts dont le taux est positif sont comptabilisés au compte de résultat pour tous les instruments porteurs d'intérêts en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise les flux de trésorerie futurs sur la durée de vie de l'instrument financier ou, selon les cas, sur une période plus courte, afin d'obtenir la valeur comptable nette de l'instrument. Le calcul de ce taux inclut l'intégralité des commissions reçues ou payées y afférentes, les coûts de transaction et les primes ou décotes. Les coûts de transaction sont des coûts additionnels directement liés à l'acquisition, à l'émission ou à la vente d'un instrument financier.

Une fois que la valeur d'un actif financier a été diminuée suite à une perte de valeur, le produit d'intérêts continue à être comptabilisé au taux d'intérêt utilisé pour l'actualisation des flux de trésorerie futurs afin de déterminer le montant recouvrable.

Les charges et produits d'intérêts sur les dérivés détenus à des fins de transaction sont présentés sous cette rubrique.

Les intérêts courus sont enregistrés au bilan dans le même compte que l'actif ou le passif financier correspondant.

5.14 Dividendes

Les dividendes sont comptabilisés lorsque le droit de l'actionnaire à percevoir le paiement est établi.

5.15 Honoraires et commissions

Le Pôle luxembourgeois reconnaît en compte de résultat des honoraires et commissions résultant de diverses prestations de services fournies à ses clients. La comptabilisation de ces honoraires et commissions est fonction de la nature de ces prestations.

Les commissions rémunérant un service sur une période donnée sont étalées, au fur et à mesure que le service est rendu ou linéairement, sur la durée de l'opération génératrice de la commission. C'est le cas des commissions de gestion, d'administration, de services financiers, de droits de garde et autres prestations de services.

En ce qui concerne les commissions liées à la réalisation d'un acte important, telles que les commissions d'intermédiation, de placement, de performance et les courtages, elles sont différées et comptabilisées en compte de résultat lors de l'exécution de cet acte.

5.16 Résultat de réévaluation ou de réalisation d'instruments financiers

Les résultats liés aux opérations à des fins de transaction comprennent tous les gains et pertes résultant des fluctuations de la juste valeur des actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction.

Les pertes et profits (non) réalisés (hors intérêts courus et dividendes) sur les instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont repris dans les résultats de réévaluation afférents à ces instruments.

Les gains et pertes réalisés sur la vente ou la cession d'instruments financiers qui ne sont pas désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat ou détenus à des fins de transaction, sont enregistrés sous la rubrique « Résultat net sur les instruments financiers non évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat ».

6 Gestion des risques

6.1 Organisation de la gestion des risques

La stratégie en matière de gestion des risques est déterminée par le Conseil d'Administration et reflète la stratégie définie pour l'ensemble du Groupe par le Conseil d'Administration de la maison mère, Banque Degroof Petercam S.A. Le Comité de Direction de Banque Degroof Petercam S.A. est responsable de son application au travers du Groupe. Dans ce cadre, il évalue régulièrement le niveau des risques pris et effectue une révision annuelle de l'ensemble des limites de position. Le Comité de Direction de Banque Degroof Petercam Luxembourg S.A. est responsable vis-à-vis de la maison mère et du Conseil d'Administration de l'application de cette stratégie par la mise en œuvre d'une politique en matière de gestion des risques au niveau local ainsi qu'au niveau de ses filiales.

Pour mettre en œuvre sa politique de gestion des risques, le Comité de Direction de Banque Degroof Petercam S.A. a délégué certaines de ses responsabilités à des comités où Banque Degroof Petercam Luxembourg S.A. est représentée. Les comités qui concernent Banque Degroof Petercam Luxembourg S.A. sont les suivants :

- le Comité Almac (Asset and Liability Management Committee) est responsable pour le Groupe de la gestion du bilan et du hors bilan afin de dégager une marge financière stable et suffisante dans les limites de risques acceptables. Il gère également le risque de liquidité consolidé ;
- le Comité « Limites » est responsable pour le Groupe de l'octroi des nouvelles limites pour tout type de produit aux contreparties de types bancaires et courtiers. Il assure également la révision régulière des limites existantes.

Par ailleurs, la gestion quotidienne des risques et le contrôle du respect des limites sont assurés par le département Risk Management de la Banque. Celui-ci assure un suivi des risques de liquidité, de marché, de contrepartie, de gestion de fortune et opérationnels.

A la demande de la Banque, la CSSF avait approuvé l'exemption totale des risques pris sur le Groupe Banque Degroof Petercam S.A. dans le cadre du calcul des limites grands risques, conformément à la partie XVI, point 24 de la circulaire 06/273 telle que modifiée. Sous le régime des nouvelles exigences prudentielles détaillées dans le règlement (UE) n°575/2013, cette exemption reste valable en vertu de l'article 493, paragraphe 3 point c dudit règlement et du règlement CSSF n°14-01 article 20.

6.2 Risque de liquidité

Le risque de liquidité désigne le risque que le Groupe ne puisse pas faire face à ses engagements financiers à leur échéance à un coût raisonnable.

Ce risque est géré au niveau consolidé par le Comité Almac, sur une base mensuelle, tandis que la gestion quotidienne de la Banque a été déléguée au département Trésorerie de la salle des marchés, sous la supervision du département Risk Management.

Risque de liquidité (suite)

La Pôle luxembourgeois applique une stratégie prudente en matière de gestion de trésorerie. Le Pôle luxembourgeois place ses liquidités auprès de la Banque Centrale du Luxembourg et dans un portefeuille d'obligations très liquides, mobilisables à tout moment par l'intermédiaire de la vente ou mise en pension. En ce qui concerne les obligations non-souveraines, le Pôle luxembourgeois applique des critères rigoureux de sélection en termes de notation et de liquidité du titre et impose une diversification des émetteurs afin de réduire au maximum le risque de concentration. Ceci permet d'assurer la liquidité de ses portefeuilles, soit par l'intermédiaire de la vente soit via des programmes de mise en pension « repo bi- ou triparti ».

La Pôle luxembourgeois impose le maintien de réserves monétaires auprès de la Banque Centrale du Luxembourg et/ou d'un montant d'obligations extrêmement liquides (Extremely High Quality Assets) libres d'engagements afin de pouvoir disposer de liquidité au quotidien dans le but de faire face à d'éventuels retraits. Le montant minimal a été fixé pour l'exercice 2016 à EUR 225 millions.

Conformément à la circulaire CSSF 09/403 qui prescrit la mise en place de tests de résistance, le contrôle exercé par le Risk Management s'articule autour de trois scénarii: une gestion courante, une gestion en période de crise de liquidité généralisée du marché et une gestion en crise de liquidité spécifique au Pôle luxembourgeois. Les flux de trésorerie doivent permettre de faire face à chacun de ces trois scénarii, qui sont suivis rigoureusement au quotidien.

La Pôle luxembourgeois a mis en place une politique de gestion de la liquidité liée aux scénarii de crise évoqués ci-dessus. Celle-ci prévoit dans le cas d'un scénario de crise de liquidité généralisée, la possibilité de générer des liquidités immédiates par des opérations de repo sur la totalité des obligations détenues dans le portefeuille du Pôle luxembourgeois. En cas de crise de liquidité spécifique au Pôle luxembourgeois, la politique mise en place prévoit la liquidation immédiate du portefeuille obligataire et celle du portefeuille d'actions protégées endéans les 5 jours.

Le ratio de Liquidité LCR (Liquidity Coverage Ratio) introduit par le paquet CRR/CRD IV se situe au 31 décembre 2016 à 213% (au 31 décembre 2015 : 195%) et témoigne du bon niveau de liquidité du Pôle luxembourgeois.

Une autre exigence du paquet CRR/CRD IV est l'obligation par le Pôle luxembourgeois de suivre ses actifs grevés et non grevés. Chaque montant est la valeur médiane des données trimestrielles relatives aux douze mois précédents.

Il est important de noter que la Banque n'a pas de programme d'obligations sécurisées. Ses principales sources d'actifs grevés sont liées à ses activités sur le marché du Repo ou au collatéral échangé pour couvrir les expositions sur instruments dérivés. Dans ce cadre, le collatéral mis en gage résulte en partie du collatéral reçu par d'autres contreparties avec lesquelles la Banque est active sur le marché des dérivés.

BANQUE DEGROOF PETERCAM LUXEMBOURG S.A.

Notes aux états financiers consolidés
au 31 décembre 2016
(suite)

Risque de liquidité (suite)

Au 31 décembre 2016, les actifs grevés du Pôle luxembourgeois concernent uniquement des montants donnés en garantie dans le cadre d'opérations sur dérivés. Le tableau ci-dessous détaille les actifs selon qu'ils sont grevés ou non (valeur médiane en EUR) :

	Valeur comptable des actifs grevés	Juste valeur des actifs grevés	Valeur comptable des actifs non grevés	Juste valeur des actifs non grevés
31.12.2016				
Actifs de la Banque	562 928 707	n/a	2 075 185 054	n/a
dont instruments de capitaux propri	-	-	37 033 013	37 033 013
dont instruments de dettes	454 926 608	455 560 148	1 121 748 678	1 122 871 209
dont autres actifs	-	-	206 599 470	-
	Valeur comptable des actifs grevés	Juste valeur des actifs grevés	Valeur comptable des actifs non grevés	Juste valeur des actifs non grevés
31.12.2015				
Actifs de la Banque	709 961 938	n/a	2 130 315 170	n/a
dont instruments de capitaux propri	-	-	42 120 716	42 120 716
dont instruments de dettes	602 860 431	603 747 183	773 052 926	769 512 931
dont autres actifs	-	-	220 008 961	-

Les garanties reçues par le Pôle luxembourgeois sont réparties dans le tableau suivant (valeur médiane en EUR) en fonction du fait qu'elles sont grevées ou susceptibles de l'être :

	31.12.2016 Juste valeur des garanties grevées reçues	31.12.2016 Juste valeur des garanties reçues disponibles pour être grevées	31.12.2015 Juste valeur des garanties grevées reçues	31.12.2015 Juste valeur des garanties reçues disponibles pour être grevées
Garanties reçues par l'établissement déclarant	-	489 005 825	-	771 113 695
Instruments de capitaux propres	-	-	-	-
Instruments de dettes	-	489 005 825	-	771 113 695
Autres garanties reçues	-	-	-	-

Les garanties grevées ont été reçues dans le cadre d'opérations sur dérivés et les obligations disponibles pour être grevées ont été obtenues dans le cadre d'opérations de prise en pension.

BANQUE DEGROOF PETERCAM LUXEMBOURG S.A.

Notes aux états financiers consolidés
au 31 décembre 2016
(suite)

Risque de liquidité (suite)

La valeur comptable des passifs susceptibles d'entraîner des charges supplémentaires grevant les actifs ainsi que celle des actifs et garanties grevées associées sont repris dans le tableau ci-dessous (valeur médiane en EUR) :

	31.12.2016	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2015
	Passifs correspondants, passifs éventuels ou titres prêtés	Actifs grevés, garanties reçues	Passifs correspondants, passifs éventuels ou titres prêtés	Actifs grevés, garanties reçues
Valeur comptable des passifs financiers sélectionnés	525 188 101	562 928 707	565 127 992	764 851 351

Ces actifs, passifs et garanties sont tous liés à des opérations sur dérivés.

Le gap de liquidité corrigé est toujours calculé en tenant compte de la capacité de mobiliser les portefeuilles obligataires.

BANQUE DEGROOF PETERCAM LUXEMBOURG S.A.

Notes des états financiers consolidés
au 31 décembre 2016
(Suite)

Risque de liquidité (suite)

Les tableaux ci-après détaillent respectivement les gaps de liquidité sur base des flux de trésorerie contractuels (connus ou estimés) et non actualisés pour les actifs et passifs financiers (en EUR):

31.12.2016	Actifs financiers	A vue	Jusqu'à trois mois	De trois mois à un an	De un à cinq ans	Plus de cinq ans	TOTAL
	Prêts et créances sur les établissements de crédit ¹	854 241 699	64 951 954	-	-	-	919 193 653
	Prêts et créances sur la clientèle	60 885 175	136 224 214	120 165 867	35 017 618	21 173 894	373 466 768
	Obligations et autres titres à revenu fixe ²	-	32 477 976	245 164 918	759 213 979	200 003 702	1 236 860 575
			3 133 902				
	Dérivés	964 183	128	491 934 501	30 279 612	4 094 805	3 661 175 229
	Lignes de crédit non utilisées	121 072 289	-	-	-	-	121 072 289
			3 367 556				
	Total Actif	1 037 483 126	272	857 265 286	824 511 209	225 272 401	6 311 768 514
	Passifs financiers						
	Dépôts envers les établissements de crédit	81 917 021	8 975 132	35 026	-	-	90 927 179
	Dépôts envers la clientèle	2 082 750 418	125 395 339	30 842 270	1 873 097	-	2 240 861 124
			3 164 861				
	Dérivés	953 428	043	465 276 260	29 313 372	3 500 895	3 663 904 998
	Garanties octroyées	-	28 797 282	-	-	-	28 797 282
			3 328 028				
	Total Passif	2 165 620 867	796	496 153 556	31 186 469	3 500 895	6 024 490 583
	Gap de liquidité	-1 128 457 521	39 527 476	361 111 730	793 324 740	221 771 506	287 277 931
	Prise en compte de la capacité de mise en pension du portefeuille obligataire ²	1 249 437 614	-	-67 120 449	-948 028 981	-234 288 184	-
	Gap de liquidité corrigé	120 980 093	39 527 476	293 991 281	-154 704 241	-12 516 678	287 277 931

¹ inclut les caisses et avoirs auprès de la banque centrale.

² la majorité des obligations en EUR reprises dans ce tableau sont considérées comme mobilisables rapidement via mise en pension.

BANQUE DEGROOF PETERCAM LUXEMBOURG S.A.

Notes aux états financiers consolidés
au 31 décembre 2016
(suite)

Risque de liquidité (suite)

31.12.2015 Actifs financiers	A vue	Jusqu'à trois mois	De trois mois à un an	De un à cinq ans	Plus de cinq ans	TOTAL
Prêts et créances sur les établissements de crédit ¹	242 248 676	492 702 931	50 040 113	-	-	784 991 720
Prêts et créances sur la clientèle	82 505 821	186 562 917	77 420 518	49 683 151	35 299 285	431 471 692
Obligations et autres titres à revenu fixe ²	144 399	41 485 573	409 974 275	770 627 291	275 445 901	1 497 677 439
Dérivés	25 444 033	3 686 847 856	872 488 055	83 725 773	4 811 268	4 673 316 985
Lignes de crédit non utilisées	49 689 812	-	-	-	-	49 689 812
Total Actif	400 032 741	4 407 599 277	1 409 922 961	904 036 215	315 556 454	7 437 147 648
Passifs financiers						
Dépôts envers les établissements de crédit	28 977 323	5 712 957	-	-	-	34 690 280
Dépôts envers la clientèle	2 048 099 204	363 777 126	86 823 371	-	1 830 435	2 500 530 136
Dérivés	25 598 420	3 587 287 193	877 458 809	92 792 273	4 713 059	4 587 849 754
Garanties octroyées	-	40 933 775	-	-	-	40 933 775
Total Passif	2 102 674 947	3 997 711 051	964 282 180	92 792 273	6 543 494	7 164 003 945
Gap de liquidité	-1 702 642 206	409 888 226	445 640 781	811 243 942	309 012 960	273 143 703
Prise en compte de la capacité de mise en pension du portefeuille obligataire ²	1 476 749 404	-28 856 841	-396 994 541	-768 327 152	-282 570 870	-
Gap de liquidité corrigé	-225 892 802	381 031 385	48 646 240	42 916 790	26 442 090	273 143 703

¹ inclut les caisses et avoirs auprès de la banque centrale.

² la majorité des obligations en EUR reprises dans ce tableau sont considérées comme mobilisables rapidement via mise en pension.

6.3 Risque de marché

6.3.1 Politique

Les risques de marché sont les risques d'évolution défavorable des facteurs de marché (taux d'intérêt, cours des actions, cours de change, ...) affectant la valeur des positions pour compte propre du Pôle luxembourgeois.

Les activités de trésorerie, de change et de trading en obligations sont suivies quotidiennement au moyen d'indicateurs tels que la Value-at-Risk (VaR), la sensibilité au taux d'intérêt, des analyses de scénarii et plus simplement, les volumes nominaux.

Ces activités se comparent à des limites fixées par le Comité de Direction dans le cadre dicté par la maison mère et se caractérisent par des encours d'importance réduite par rapport aux fonds propres.

Dans le cadre de Bâle III, le choix de la méthode de calcul s'est porté sur l'impact d'un mouvement de taux d'intérêt de 200 points de base pour le risque de taux d'intérêt et la VaR historique (indicateur mesurant la perte maximale avec un intervalle de confiance de 95 % et un horizon de un jour) pour le risque de change. Ces indicateurs servent au calcul des fonds propres économiques pour les risques de marché en taux d'intérêt et change.

6.3.2 Risque de taux d'intérêt

Il s'agit du risque financier issu de l'impact d'une variation des taux d'intérêt sur la marge d'intérêt et sur la juste valeur des instruments de taux.

Ce risque est géré mensuellement par le Comité Almac à l'aide d'une norme définie en termes de « duration gap ». Cette norme a été construite sur base de la perte maximale acceptable en cas de hausse des taux de 1%, allouée par le Comité de Direction de Banque Degroof Petercam S.A. à l'activité de transformation du Groupe et est répartie entre Bruxelles et Luxembourg. Celle-ci inclut tous les postes du bilan et donc également les positions de trésorerie.

La limite sur le montant de perte maximale acceptable suite à un mouvement des taux d'intérêt de 1% est fixée à EUR 8 millions. Ceci se traduit par une limite opérationnelle en VBP (Value per Basis Point) qui englobe toutes les positions de taux d'intérêt, suivie quotidiennement de EUR 105 000. Cette dernière limite a été revue et est passée à EUR 100 000 début octobre 2015.

Le tableau ci-dessous reprend les chiffres clés relatifs à l'exposition au risque taux d'intérêt (VBP en EUR):

2016		31/12/2016	Moyenne	Minimum	Maximum
Risque de taux	VBP	58 823	74 833	48 155	97 198
2015		31/12/2015	Moyenne	Minimum	Maximum
Risque de taux	VBP	95 927	90 930	78 624	112 043

BANQUE DEGROOF PETERCAM LUXEMBOURG S.A.

Notes aux états financiers consolidés
au 31 décembre 2016
(suite)

6.3.3 Risque de change

Il s'agit essentiellement de la couverture et de l'optimisation du risque de change généré par tous les départements de la Banque. Le trading est proscrit.

Les indicateurs utilisés pour suivre le risque de change quotidien sont :

- les limites fixées en termes de nominal ;
- la VaR historique.

Le tableau ci-dessous reprend les chiffres clés relatifs à l'exposition au risque de change (position de change totale en EUR) :

2016		31/12/2016	Moyenne	Minimum	Maximum
Risque de change	Nominal	914 352	507 350	168 985	1 453 538
2015		31/12/2015	Moyenne	Minimum	Maximum
Risque de change	Nominal	530 985	466 237	181 822	1 374 533

Les limites concernant le risque de change ont été établies en valeur nominale.

Limites « overnight » en valeur absolue :

	Semaine	Week-end
Devises courantes (limite par devise)	2 000 000	1 000 000
Devises exotiques (limite par devise)	250 000	250 000
Total toutes devises confondues	3 000 000	2 000 000

Les limites en cours de semaine ont été revues à la baisse au cours de l'exercice sous revue.

6.4 Risque de crédit

6.4.1 Description

Le risque de crédit est le risque de perte suite au non-respect par une contrepartie (professionnelle, institutionnelle, corporate, privée,...) de ses obligations contractuelles dans les temps. Ce risque est suivi quotidiennement.

En ce qui concerne les limites de contrepartie, les expositions sont calculées en fonction des évolutions de la valeur de marché, à laquelle est rajouté un coefficient (« add-on ») reflétant le risque d'évolution future de celle-ci, et comparées aux limites octroyées par le Comité « Limites ».

BANQUE DEGROOF PETERCAM LUXEMBOURG S.A.

Notes aux états financiers consolidés
au 31 décembre 2016
(suite)

6.4.2 Gestion du risque de crédit

Le montant de l'exposition au risque de crédit du Pôle luxembourgeois est représenté par la valeur comptable, nette de corrections de valeur, des actifs, des garanties émises et crédits confirmés non utilisés octroyés à ses clients.

Le montant de l'exposition du Pôle luxembourgeois au risque de crédit sur les instruments financiers dérivés est représenté par leur coût de remplacement global. Pour réduire le risque de crédit sur ces opérations, le Pôle luxembourgeois a signé 23 contrats CSA (Crédit Support Annexes).

Les tableaux ci-dessous détaillent l'exposition du Pôle luxembourgeois au risque de crédit, calculée suivant la réglementation Bâle III (en EUR) :

	Valeur nette exposée au risque	Valeur finale exposée au risque (*)	Actifs à risques pondérés (**)
31.12.2016			
Total	2 161 144 833	1 868 298 732	384 437 480
Prêts et créances sur les établissements de crédit	326 853 949	324 272 912	64 854 582
Prêts et créances sur la clientèle	372 850 506	237 954 601	211 946 816
Obligations et autres titres à revenu fixe	1 212 166 841	1 212 166 841	29 395 457
<i>Emetteurs publics</i>	<i>414 420 340</i>	<i>414 420 340</i>	-
<i>Autres émetteurs</i>	<i>797 746 501</i>	<i>797 746 501</i>	<i>29 395 457</i>
Actions et autres titres à revenu variable	30 496 977	30 496 977	30 496 977
Passifs éventuels et engagements	147 869 571	9 412 282	9 396 366
Dérivés détenus à des fins de transaction			
Hors bourse	70 906 989	53 995 119	38 347 282

BANQUE DEGROOF PETERCAM LUXEMBOURG S.A.

Notes aux états financiers consolidés
au 31 décembre 2016
(suite)

Gestion du risque de crédit (suite)

	Valeur nette exposée au risque	Valeur finale exposée au risque (*)	Actifs à risques pondérés (**)
31.12.2015			
Total	2 789 257 197	2 199 023 887	413 778 657
Prêts et créances sur les établissements de crédit	647 715 022	354 728 724	67 124 890
Prêts et créances sur la clientèle	439 816 764	234 735 429	222 968 886
Obligations et autres titres à revenu fixe	1 500 418 154	1 500 418 154	32 891 335
<i>Emetteurs publics</i>	698 343 909	698 343 909	-
<i>Autres émetteurs</i>	802 074 245	802 074 245	32 891 335
Actions et autres titres à revenu variable	42 030 826	42 030 826	42 200 759
Passifs éventuels et engagements	90 623 587	11 107 829	11 351 571
Dérivés détenus à des fins de transaction			
Hors bourse	68 652 844	56 002 925	37 241 216

(*) La valeur finale exposée au risque prend en compte les techniques d'atténuation du risque crédit (essentiellement les garanties) ainsi que le facteur de conversion du hors bilan.

(**) Le montant des actifs à risques pondérés correspond à la valeur finale exposée au risque multipliée par la pondération associée à la contrepartie de chaque exposition.

On peut distinguer trois catégories de crédits au sein du Pôle luxembourgeois :

a) l'octroi de limites pour les contreparties bancaires

L'octroi de limites interbancaires est centralisé au niveau du Pôle luxembourgeois et repose sur l'octroi et la révision de limites par le Comité « Limites » qui rassemble, sur une base mensuelle, des responsables de Bruxelles et de Luxembourg.

b) l'octroi de crédits à la clientèle pour les contreparties non bancaires

La volonté du Pôle luxembourgeois de prendre un risque de crédit est très faible. Quand il s'agit de crédits aux particuliers, ceux-ci ne sont envisagés qu'à concurrence de collatéraux adéquats. Le crédit aux sociétés est réservé aux débiteurs de premier ordre.

BANQUE DEGROOF PETERCAM LUXEMBOURG S.A.

Notes aux états financiers consolidés
au 31 décembre 2016
(suite)

Gestion du risque de crédit (suite)

Les crédits en souffrance et non dépréciés sont composés uniquement de prêts et créances accordés à la clientèle qui sont soit en retard de paiement, soit dénoncés. Les montants repris dans le tableau ci-dessous (en EUR) correspondent aux montants dus et non payés pour les créances en retard de paiement ou à la totalité du crédit (capital et intérêts) pour les crédits dénoncés; la durée est le nombre de jours depuis la première date de non-paiement et respectivement le nombre de jours depuis la dénonciation du crédit :

	31.12.2016	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2015
	Crédits	Garanties(*)	Crédits	Garanties(*)
Inférieur à trois mois	9 507 315	8 904 449	565 597	111 865
De trois mois à un an	20 009	202	546 844	61 679
De un an à cinq ans	371 298	350 000	318 219	240 348
Supérieur à cinq ans	-	-	101 447	-
Total des crédits en défaut	9 898 622	9 254 651	1 532 107	413 892

(*) Le montant des garanties reçues est limité au montant des crédits couverts. Les garanties reprennent les liquidités, les titres et les hypothèques.

Un crédit dont le retard de paiement de EUR 8 011 869 est classé dans la rubrique « Inférieur à trois mois » au 31 décembre 2016 a été régularisé durant le 1er trimestre 2017.

Au 31 décembre 2016, les crédits restructurés d'un montant de EUR 9 078 049 (2015: EUR 10 248 196) concernent les mêmes crédits qu'au 31 décembre 2015; il s'agit uniquement de prêts et créances accordés à la clientèle dont les échéances ont été renégociées suite aux difficultés des emprunteurs d'honorer leurs engagements dans les délais. Au 31 décembre 2016, des dépréciations d'un montant de EUR 421 108 (2015: EUR nil) ont été comptabilisées pour ces contrats.

c) *le portefeuille de placement du Pôle luxembourgeois*

Le portefeuille obligataire global de la Banque a subi une refonte complète et se répartit désormais entre deux portefeuilles correspondant à deux grandes catégories. La première catégorie regroupe les obligations du secteur public, soit les émetteurs souverains, les agences gouvernementales, les obligations garanties par des états et des obligations émises par des émetteurs supranationaux. La seconde catégorie regroupe les obligations du secteur privé qui dans le cas présent est quasi exclusivement constituée d'émissions du secteur bancaire sécurisées (covered bonds). Une limite de EUR 425 millions a été octroyée pour cette seconde catégorie.

Le portefeuille « secteur public » s'élève au 31 décembre 2016 à EUR 956,0 millions (2015 : EUR 1 149,5 millions). Le rating moyen de ce portefeuille est de qualité AA+ et tous les émetteurs ont un rating « Investment Grade ».

Quant au portefeuille « secteur privé » constitué quasi exclusivement d'obligations sécurisées, l'encours total s'élève au 31 décembre 2016 à EUR 282,5 millions (2015: EUR 295,0 millions). Le rating moyen est de qualité AAA et tous les émetteurs ont un rating « Investment Grade ».

BANQUE DEGROOF PETERCAM LUXEMBOURG S.A.

Notes aux états financiers consolidés
au 31 décembre 2016
(suite)

6.4.3 Exposition géographique

Au niveau géographique, le Pôle luxembourgeois n'a pas d'exposition sur les pays «émergents» et concentre son activité essentiellement sur l'Union Européenne et sur certains pays de l'OCDE. La liste de pays autorisés est revue régulièrement.

Le tableau ci-dessous reprend la répartition géographique des obligations du portefeuille «secteur public».

Supranational	34,85%
Allemagne	24,77%
France	12,28%
Belgique	11,99%
Espagne	6,61%
Italie	5,91%
Danemark	1,77%
Autriche	1,52%
Luxembourg	0,31%
Total	100,00%

Le tableau ci-dessous reprend la répartition géographique des obligations du portefeuille « secteur privé ».

Belgique	53,10%
France	37,70%
Luxembourg	5,31%
Allemagne	3,19%
Nouvelle-Zélande	0,71%
Total	100,00%

6.5 Risque de gestion de fortune

Le risque de gestion de fortune est le risque financier issu d'un éventuel manque de cohérence ou d'une prise de risque excessive dans les stratégies de gestion poursuivies dans l'ensemble du Pôle luxembourgeois.

Ce risque est suivi au sein de chaque entité par les départements de contrôle respectifs, ainsi qu'au niveau consolidé, via des données agrégées. Les contrôles portent sur le respect des contraintes de gestion fixées aussi bien par le client que par le Comité de Direction du Groupe (notamment en matière de diversification, d'«equity ratio» et de produits autorisés en gestion), ainsi que sur le suivi des performances. La cohérence des contrôles et des principes de gestion à travers les différentes filiales est assurée par le Risk Management du Groupe Banque Degroef Petercam S.A.

6.6 Rendement des actifs

Le rendement des actifs du Groupe (en EUR) est le suivant :

	31.12.2016	31.12.2015
Total des actifs	2 716 548 641	2 958 168 850
Résultat de l'exercice	47 723 172	60 618 594
Ratio Rendement des actifs	1,76%	2,05%

6.7 Gestion du capital

L'objectif principal de la gestion du capital du Pôle luxembourgeois est de s'assurer que la Banque répond aux exigences réglementaires tout en conservant un niveau de capitalisation compatible avec le niveau d'activité et les risques encourus.

Les fonds propres réglementaires du paquet CRR/CRD IV au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015 (en EUR) sont les suivants :

	31.12.2016	31.12.2015
Fonds propres Tier 1	208 784 229	234 451 127
Total Fonds propres	208 784 229	234 451 127
Exigence de fonds propres	57 852 884	62 710 586
Ratio	28,87%	29,91%

Le Pôle luxembourgeois produit annuellement et conformément à la réglementation en vigueur, un rapport portant sur l'ICAAP (Internal Capital Adequacy Assessment Process). Ce rapport est approuvé par le Conseil d'Administration et le Comité de Direction de la Banque. Il atteste de la suffisance des fonds propres par rapport aux risques encourus et ce, même dans des scénarii de crise.

BANQUE DEGROOF PETERCAM LUXEMBOURG S.A.

Notes aux états financiers consolidés
au 31 décembre 2016
(suite)

7 Périmètre de consolidation

<i>Dénomination</i>	<i>Siège</i>	<i>Fraction du capital détenu au 31 décembre 2016</i>	<i>Fraction du capital détenu au 31 décembre 2015</i>
Société Mère :			
Banque Degroof Petercam Luxembourg S.A.	Luxembourg		
Filiales consolidées par Intégration Globale :			
D.S. Lux S.A.	Luxembourg	100,00%	100,00%
Degroof Petercam Asset Services S.A., (anciennement Degroof Gestion Institutionnelle - Luxembourg), DPAS	Luxembourg	99,95%	99,95%
Promotion Partners S.A.	Luxembourg	100,00%	100,00%
Degroof Asset Management (HK) Limited	Hong Kong	91,84%	90,00%
Investment Company of Luxembourg S.A. , ICL	Luxembourg	100,00%	100,00%
Société de Participations et d'Investissements Luxembourgeoise S.A., SOPIL	Luxembourg	100,00%	100,00%
Overseas Investments Company S.A.	Luxembourg	100,00%	100,00%
Invest House S.A.	Luxembourg	100,00%	100,00%
Heaven Services S.A.	Luxembourg	100,00%	100,00%
3P(L) S.à r.l.	Luxembourg	100,00%	-
Entreprise associée incluse par mise en équivalence :			
Landolt & Cie S.A.	Suisse	-	25,00%
Promotion 777 S.A.	Luxembourg	34,00%	34,00%
Stairway To Heaven S.A.	Luxembourg	48,00%	48,00%
Seniorenresidenz Berdorf S.A.	Luxembourg	50,00%	50,00%
Le Cloître S.A.	Luxembourg	33,60%	33,60%

Le 27 mai 2014, la filiale Degroof Asset Management (HK) Limited a été créée à Hong Kong, la Banque détenait 90 % du capital de cette société. La Banque a participé à une première augmentation de capital décidée le 15 avril 2015 suivie de deux autres au 22 mars 2016 et au 14 décembre 2016. Au 31 décembre 2016, la Banque détient 91,84% (2015: 90%) du capital de Degroof Asset Management (HK) Limited;

Le 10 mai 2016, la Banque Landolt & Cie S.A. a été vendue sans impact sur le compte de résultat. Le transfert du prix de vente a été effectué le 15 juillet 2015, date effective de la sortie de la Banque Landolt & Cie S.A. du périmètre de consolidation du pôle luxembourgeois.

Périmètre de consolidation (suite)

La Banque a participé à l'augmentation de capital de D.S. Lux S.A du 10 décembre 2014 qu'elle détient à 100 % suite à l'acquisition de la dernière action (convention signée le 7 janvier 2015).

Au 31 décembre 2015, la Banque a aussi repris dans son périmètre de consolidation la société Heaven Services S.A.

Au 1er avril 2016, les sociétés Degroof Gestion Institutionnelle S.A. - Luxembourg et Petercam Institutional Asset Management (Luxembourg) S.A. ont fusionné avec effet rétroactif au 1er janvier 2016; la nouvelle société s'appelle Degroof Petercam Asset Services S.A.

Au 31 décembre 2015, la Banque a inclus dans son périmètre de consolidation les entreprises associées : Promotion 777 S.A., Stairway To Heaven S.A., Seniorenresidenz Berdorf S.A. et Le Cloître S.A. qui est détenue en direct par la société Stairway To Heaven S.A. et indirectement par la Banque.

La société 3P(L) SARL anciennement filiale de Petercam (Luxembourg) S.A., a été intégrée dans le portefeuille de la Banque lors de la fusion pour un montant de EUR 12 500.

En date du 31/12/2016, un nombre limité de sociétés n'a pas été consolidé.

Ces sociétés sont exclues du périmètre de consolidation en vertu des critères suivants :

- la taille des fonds propres ;
- l'impact non matériel sur le bilan consolidé ;
- aucune activité n'est exercée dans la société ;
- société en liquidation qui n'a plus d'activité effective ;
- activité limitée et consolidation ne générerait (après neutralisation des opérations intragroupes) aucun impact (ou très peu) au niveau du Bilan consolidé.

Grâce aux liquidités en dépôts dans ces livres, la Banque ne supporte que très peu de risque. Les flux de trésorerie sont également limités de par l'activité de ces sociétés.

Toutes les conditions telles qu'énumérées dans les principes de consolidation sont respectées.

8 Annexes relatives au bilan

8.1 Trésorerie et comptes à vue auprès des banques centrales

Le détail par nature de la rubrique « Trésorerie et comptes à vue auprès des banques centrales » se présente comme suit (en EUR):

	31.12.2016	31.12.2015
Caisse	842 711	851 051
Soldes auprès des banques centrales – Réserves obligatoires	591 484 055	-
Soldes auprès des banques centrales autres que réserves obligatoires	1 535	136 383 114
Total	592 328 301	137 234 165

Au 31 décembre 2015, la Banque avait rempli ses obligations en termes de “réserves obligatoires” auprès de la Banque centrale du Luxembourg.

Les montants suivants repris en trésorerie et équivalents de trésorerie sont les suivants (en EUR):

	Notes (*)	31.12.2016	31.12.2015
Caisse	8.1	842 711	851 051
Soldes auprès des banques centrales autres que réserves obligatoires	8.1	1 535	136 383 114
Comptes à vue auprès des établissements de crédit	8.5	224 775 815	85 910 678
Prêts à terme auprès des établissements de crédit	8.5	64 941 212	362 539 414
Découverts auprès des établissements de crédit	8.14	-15 416 454	-13 445 079
Dépôts à terme auprès des établissements de crédit	8.14	-8 991 318	-5 672 937
Total		266 153 501	566 566 241

(*) les montants repris dans le tableau sont issus des soldes détaillés dans les notes indiquées.

Le montant total de la trésorerie et des équivalents comprend:

- la caisse;
- les soldes auprès des banques centrales à l'exclusion du montant des réserves obligatoires;
- les soldes à vue débiteurs et créditeurs des établissements de crédit hormis les vostro et les soldes qui garantissent des opérations de prises/mises en pension ou de dérivés;
- les prêts et les dépôts des établissements de crédit dont la durée initiale est inférieure à trois mois.

La Banque a changé la méthode déterminant la composition de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour exclure les comptes vostro et inclure les équivalents de trésorerie du passif.

L'impact total de ce changement sur le solde 2015 est de EUR -38 228 138 et sur le solde 2016 de EUR -61 561 193.

BANQUE DEGROOF PETERCAM LUXEMBOURG S.A.

Notes aux états financiers consolidés
au 31 décembre 2016
(suite)

8.2 Actifs financiers détenus à des fins de transaction

Les actifs financiers détenus à des fins de transaction se composent des natures suivantes (en EUR):

	31.12.2016	31.12.2015
Dérivés détenus à des fins de transaction	57 200 781	64 434 296
Instruments de capitaux propres	-	410 582
Parts d'OPC	-	410 582
Instruments de dettes	1 955 465	10 860 903
Effets publics et obligations d'Etat	-	1 469 329
Obligations d'autres émetteurs	1 955 465	9 391 574
Intérêts courus	158 112	1 314 914
Total des actifs détenus à des fins de transaction	59 314 358	77 020 695

Les tableaux ci-dessous détaillent la répartition des dérivés détenus à des fins de transaction (en EUR):

	31.12.2016 Valeur comptable	31.12.2016 Valeur notionnelle	31.12.2015 Valeur comptable	31.12.2015 Valeur notionnelle
Dérivés de change	35 130 393	1 886 411 129	43 518 951	2 492 546 721
hors bourse				
Contrats à terme	26 622 155	1 288 005 307	26 125 771	1 376 843 777
Contrats d'échange	8 476 964	560 559 733	16 941 723	851 713 446
Options acquises	31 274	6 820 368	451 457	248 419 760
marché organisé				
Futures	-	31 025 721	-	15 569 738
Dérivés de taux d'intérêt	13 948 463	1 179 129 713	8 681 870	944 654 511
hors bourse				
Contrats d'échange	13 932 080	1 005 695 037	5 268 216	771 399 824
Options acquises	-	-	30	3 000 000
marché organisé				
Options acquises	16 383	9 566 711	3 413 624	61 944 372
Futures	-	163 867 965	-	108 310 315
Dérivés sur actions	8 121 925	648 949 216	12 233 475	618 102 867
hors bourse				
Options acquises	825 920	24 571 079	5 613 250	48 606 835
marché organisé				
Options acquises	7 296 005	82 665 011	6 620 225	164 564 778
Futures	-	541 713 126	-	404 931 254
Dérivés sur mat. premières	-	-	-	-
marché organisé				
Futures	-	-	-	-
Total des dérivés	57 200 781	3 714 490 058	64 434 296	4 055 304 099

La répartition des justes valeurs (hors intérêts courus), en fonction du fait qu'elles sont issues d'un prix de marché publié ou d'une technique de valorisation, est indiquée à la note 8.20.

Les montants des obligations mises en pension ou prêtées sont détaillés dans la note 8.21.

8.3 Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat

Des placements en actions sont désignés, à leur date d'acquisition, à la juste valeur par le biais du compte de résultat lorsque ceux-ci sont couverts économiquement par une structure d'options, conformément à une stratégie de gestion des risques. Une telle désignation élimine ou réduit fortement un décalage comptable qui en résulterait autrement.

Début 2009, l'activité des dépôts interbancaires a été limitée pour des raisons de risque de liquidité et de risque crédit. Un nouveau portefeuille obligataire a été créé en compensation. La plupart des titres qui le composent sont des émissions gouvernementales ou émis par des institutions financières bénéficiant de la garantie étatique ou des obligations sécurisées. Ce portefeuille est couvert économiquement par des swaps de taux d'intérêt et a été désigné à la juste valeur par le biais du compte de résultat afin d'éviter un décalage lié à des méthodes d'évaluations différentes.

Les actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat se répartissent comme suit (en EUR):

	31.12.2016	31.12.2015
Instruments de capitaux propres	28 828 590	35 146 000
Actions	28 828 590	35 146 000
Instruments de dette	873 073 328	576 473 086
Effets publics et obligations d'Etat	264 409 920	204 035 211
Obligations d'autres émetteurs	608 663 408	372 437 875
Intérêts courus	3 767 428	3 740 288
 Total des actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat	 905 669 346	 615 359 374

La répartition des justes valeurs, en fonction du fait qu'elles sont issues d'un prix de marché publié ou d'une technique de valorisation, est indiquée à la note 8.20.

Les montants des obligations mises en pension ou prêtées sont détaillés dans la note 8.21.

BANQUE DEGROOF PETERCAM LUXEMBOURG S.A.

Notes aux états financiers consolidés
au 31 décembre 2016
(suite)

8.4 Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont représentés par des placements en valeurs mobilières à revenu fixe ou variable, cotées ou non, dont voici la répartition par nature (en EUR):

	31.12.2016	31.12.2015
Instruments de capitaux propres	1 668 387	6 338 020
Actions	1 595 560	480 852
Parts d'OPC	72 827	5 857 168
Instruments de dette	253 725 587	824 102 284
Effets publics et obligations d'Etat	80 241 683	417 565 381
Obligations et certificats de dépôts d'autres émetteurs	173 335 004	406 388 187
Autres instruments à revenu fixe	148 900	148 716
Intérêts courus	515 161	3 193 664
Total des actifs financiers disponibles à la vente	255 909 135	833 633 968

Les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur. La répartition des justes valeurs (hors intérêts courus), en fonction du fait qu'elles sont issues d'un prix de marché publié ou d'une technique de valorisation, est indiquée à la note 8.20.

Les tests de dépréciation effectués aux 31 décembre 2016 et 31 décembre 2015 n'ont révélé aucune dépréciation à acter sur ce portefeuille comptabilisé à la juste valeur.

Les montants des obligations prêtées sont détaillés dans la note 8.21.

La réserve de réévaluation est composée des éléments suivants (en EUR):

	31.12.2016	31.12.2015
Réserve de réévaluation du portefeuille d'actifs financiers disponible à la vente	484 942	1 669 428
Total des réserves de réévaluation nettes d'impôts différés	484 942	1 669 428

BANQUE DEGROOF PETERCAM LUXEMBOURG S.A.

Notes aux états financiers consolidés
au 31 décembre 2016
(suite)

Actifs financiers disponibles à la vente (suite)

Le tableau ci-après reprend les mouvements relatifs à la réserve de réévaluation du portefeuille d'actifs financiers disponibles à la vente (en EUR) :

	Titres à revenu fixe	Titres à revenu variable	Total
Solde au 30.09.2014	7 806 007	2 153 258	9 959 265
Augmentation (diminution) des profits bruts latents de réévaluation - portefeuille AFS	-6 389 130	-2 975 623	-9 364 753
Diminution (augmentation) des pertes brutes latentes de réévaluation - portefeuille AFS	-1 590 836	-	-1 590 836
Impôts différés	1 796 275	869 477	2 665 752
Solde au 31.12.2015	1 622 316	47 112	1 669 428
Augmentation (diminution) des profits bruts latents de réévaluation - portefeuille AFS	-2 172 929	21 125	-2 151 804
Diminution (augmentation) des pertes brutes latentes de réévaluation - portefeuille AFS	125 561	-11 271	114 290
Impôts différés	855 943	-2 915	853 028
Solde au 31.12.2016	430 891	54 051	484 942

8.5 Prêts et créances sur les établissements de crédit

Les prêts et créances interbancaires se détaillent de la manière suivante (en EUR):

	31.12.2016	31.12.2015
Comptes à vue	261 929 235	97 672 597
Prêts à terme	56 000 000	249 231 674
Opérations de prise en pension	8 941 212	300 655 953
Intérêts courus	-16 498	154 798
Total des prêts et créances sur les établissements de crédit	326 853 949	647 715 022

Les comptes à vue qui ne garantissent pas des opérations de prises en pension ou de dérivés et les prêts dont la durée initiale est inférieure à trois mois sont inclus dans la définition d'équivalents de trésorerie dans le cadre du tableau des flux de trésorerie.

BANQUE DEGROOF PETERCAM LUXEMBOURG S.A.

Notes aux états financiers consolidés
au 31 décembre 2016
(suite)

8.6 Prêts et créances sur la clientèle

Les prêts et créances sur la clientèle et les mouvements relatifs aux dépréciations sur ces créances se présentent comme suit (en EUR) :

	31.12.2016	31.12.2015
Avances en compte courant	61 776 674	97 926 551
Prêts hypothécaires	73 002 660	76 235 111
Prêts à terme (crédits lombard inclus)	245 888 282	271 826 940
Intérêts courus	1 046 771	1 206 071
Valeur comptable avant dépréciations	381 714 387	447 194 673
Dépréciations sur base d'évaluations individuelles	-7 541 348	-6 741 326
Dépréciations sur base d'évaluations collectives	-1 322 533	-636 583
Total des prêts et créances sur la clientèle	372 850 506	439 816 764

Depuis 2015, la Banque a décidé de comptabiliser des dépréciations sur base d'évaluations collectives pour un montant de EUR 1 322 533 (2015 : EUR 636 583) tel que décrit dans le chapitre 5.7 « Dépréciation d'actifs », sur base des recommandations de la Banque Centrale Européenne et du Groupe.

L'évolution des provisions pour dépréciations sur base d'évaluations individuelles se présente comme suit (en EUR) :

	31.12.2016	31.12.2015
Solde à l'ouverture	6 741 326	6 336 574
Dotations	849 814	452 778
Reprises	-19 806	-58 897
Utilisation	-32 726	-
Variation de change	2 740	10 871
Solde à la clôture	7 541 348	6 741 326

8.7 Participations

Les participations sont comptabilisées au coût d'acquisition.

Au 31 décembre 2016, leur valeur brute était de EUR 43 396 (EUR 136 224 au 31 décembre 2015).

BANQUE DEGROOF PETERCAM LUXEMBOURG S.A.

Notes aux états financiers consolidés
au 31 décembre 2016
(suite)

8.8 Placements détenus jusqu'à leur échéance

Les placements détenus jusqu'à leur échéance se présentent comme suit (en EUR):

	31.12.2016	31.12.2015
Obligations d'Etat	70 670 754	72 670 755
Obligations d'établissements de crédit	10 640 400	10 640 400
Agios / disagios	-2 881 382	-2 042 420
Intérêts courus	667 722	666 585
Total des placements détenus jusqu'à l'échéance	79 097 494	81 935 320

Aucune dépréciation n'a été comptabilisée sur les placements détenus jusqu'à leur échéance.

Les montants des obligations prêtées sont détaillés dans la note 8.21.

8.9 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles se décomposent de la façon suivante (en EUR):

	Terrains et constructions(*)	Matériel informatique	Equipements de bureau	Autres équipements	Total
Valeur comptable nette à la clôture du 30.09.2014	40 979 264	655 595	516 410	432 781	42 584 050
Valeur d'acquisition	65 664 080	6 127 918	2 501 995	1 089 994	75 383 987
Amortissements et dépréciations cumulés	-24 684 816	-5 472 323	-1 985 585	-657 213	-32 799 937
Valeur comptable nette à la clôture du 31.12.2015	42 022 992	992 767	523 091	308 395	43 847 245
Valeur d'acquisition	68 735 394	6 900 035	2 629 637	1 053 461	79 318 527
Amortissements et dépréciations cumulés	-26 712 402	-5 907 268	-2 106 546	-745 066	-35 471 282
Valeur comptable nette à la clôture du 31.12.2016	40 865 679	2 217 707	599 930	265 688	43 949 004
Valeur d'acquisition	69 224 285	8 506 110	2 807 468	939 993	81 477 856
Amortissements et dépréciations cumulés	-28 358 606	-6 288 403	-2 207 538	-674 305	-37 528 852

(*) La valeur d'acquisition du terrain est de EUR 10 248 042 pour la banque et de USD 225 000 pour Promotion Partners S.A.

BANQUE DEGROOF PETERCAM LUXEMBOURG S.A.

Notes des états financiers consolidés
au 31 décembre 2016
(Suite)

Immobilisations corporelles (suite)

L'évolution de la valeur comptable nette s'explique comme suit (en EUR) :

	Terrains et constructions	Matériel informatique	Equipements de bureau	Autres équipements	Total
Solde à la clôture au 30.09.2014	40 979 264	655 595	516 410	432 781	42 584 050
Acquisitions	3 071 314	772 117	127 642	20 254	3 991 327
Cessions	-	-	-	-56 788	-56 788
Amortissements	-2 023 454	-434 892	-120 959	-110 401	-2 689 706
Extourne amortissements suite aux cessions	-	-	-	15 007	15 007
Extourne dépréciations suite aux cessions	-	-	-	7 556	7 556
Ecarts de change	-4 132	-53	-2	-14	-4 201
Solde à la clôture au 31.12.2015	42 022 992	992 766	523 091	308 396	43 847 245
Acquisitions	413 958	1 605 874	177 818	-	2 197 650
Cessions	-	-	-	-113 538	-113 538
Amortissements	-1 637 229	-381 025	-100 987	-42 746	-2 161 987
Extourne amortissements suite aux cessions	-	-	-	113 538	113 538
Extourne dépréciations suite aux cessions	-	-	-	-	-
Ecarts de change	65 958	91	8	39	66 096
Solde à la clôture au 31.12.2016	40 865 679	2 217 706	599 930	265 689	43 949 004

Les valeurs résiduelles des immobilisations intégralement amorties sont estimées à zéro.

Les terrains ont une durée d'utilité illimitée et ne sont donc pas amortis.

BANQUE DEGROOF PETERCAM LUXEMBOURG S.A.

Notes aux états financiers consolidés
au 31 décembre 2016
(suite)

8.10 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles se décomposent de la façon suivante (en EUR):

	Fonds de commerce	Logiciels	Total
Valeur comptable nette à la clôture du 30.09.2014	8 693 359	1 069 840	9 763 199
Valeur d'acquisition	26 780 138	11 303 174	38 083 312
Amortissements cumulés	-17 087 932	-10 233 334	-27 321 266
Dépréciations	-998 847	-	-998 847
Valeur comptable nette à la clôture du 31.12.2015	6 381 530	1 364 881	7 746 411
Valeur d'acquisition	26 780 138	12 314 989	39 095 127
Amortissements cumulés	-19 066 711	-10 950 108	-30 016 819
Dépréciations	-1 331 897	-	-1 331 897
Valeur comptable nette à la clôture du 31.12.2016	19 276 817	1 238 347	20 515 164
Valeur d'acquisition	53 200 583	12 786 531	65 987 114
Amortissements cumulés	-31 513 930	-11 548 184	-43 062 114
Dépréciations	-2 409 836	-	-2 409 836

L'évolution de la valeur comptable nette s'explique comme suit (en EUR):

	Fonds de commerce	Logiciels	Total
Solde à la clôture au 30.09.2014	8 693 359	1 069 840	9 763 199
Acquisitions	-	1 011 815	1 011 815
Cessions	-	-	-
Amortissements	-1 978 779	-716 774	-2 695 553
Extourne amortissements/dépréciations suite aux cessions	-	-	-
Dépréciations	-333 050	-	-333 050
Solde à la clôture au 31.12.2015	6 381 530	1 364 881	7 746 411
Acquisitions	26 395 880	496 107	26 891 987
Amortissements	-12 422 654	-622 641	-13 045 295
Dépréciations	-1 077 939	-	-1 077 939
Solde à la clôture au 31.12.2016	19 276 817	1 238 347	20 515 164

Conformément aux méthodes et principes comptables décrits à la note 5.6, le Pôle luxembourgeois effectue un test de dépréciation des actifs incorporels au moins à chaque clôture d'exercice ou plus fréquemment s'il existe un quelconque indice montrant qu'un actif incorporel a pu perdre de la valeur.

Immobilisations incorporelles (suite)

La valeur recouvrable est déterminée par la valeur la plus élevée entre la juste valeur et la valeur d'utilité.

La juste valeur est estimée soit sur base de l'application d'un multiple de référence au résultat net courant ou aux capitaux en gestion. La valeur d'utilité est déterminée selon la méthode de l'actualisation des « cash flows » libres qui actualise tous les flux de trésorerie futurs qui seront générés par l'activité de l'entreprise.

Au 31 décembre 2016, les résultats de ces tests de dépréciation sont similaires ou supérieurs à la valeur comptable des fonds de commerce, à l'exception de la valorisation du fonds de commerce relatif à la fusion avec Petercam sur lequel une réduction de valeur de EUR 1 027 000 a été actée, et du fonds de commerce Nagelmackers, sur lequel une réduction de valeur de EUR 59 939 a été actée.

Le coefficient de goodwill retenu s'élève à 1%.

Une analyse de la sensibilité a été réalisée, testant l'hypothèse de coefficient de goodwill moindre (0,85%). La valeur recouvrable qui résulte de cette analyse de sensibilité reste supérieure à la valeur comptable du fonds de commerce.

En 2016, le fonds de commerce de EUR 9 115 830 inscrit dans le bilan de Petercam (Luxembourg) S.A. et totalement amorti a été intégré dans le bilan de la Banque. Un nouveau montant de EUR 17 280 050 a été comptabilisé suite à la fusion.

Conformément aux méthodes et principes comptables décrits à la note 5.5 la Banque effectue un test de dépréciation des actifs incorporels au moins à chaque clôture d'exercice ou plus fréquemment s'il existe un quelconque indice montrant qu'un actif incorporel a pu perdre de sa valeur.

La valeur d'utilité a été retenue pour l'estimation de la valeur des fonds de commerce relatifs à la fusion avec Petercam (Luxembourg) S.A. concernant les relations avec la clientèle dans le cadre des activités de banque privée et de gestion institutionnelle.

L'évaluation effectuée pour les tests de dépréciation se fonde sur le même modèle que celui qui a été utilisé lors de la détermination initiale de la valeur de ces fonds de commerce. Ce modèle consiste en une actualisation de flux de trésorerie, sur base de projections de revenus générés par la gestion des capitaux des clients, pendant une période d'une durée finie, se terminant en 2026. L'attrition progressive de la clientèle historique en gestion privée discrétionnaire est supposée de 10,8% par an, tandis que la croissance annuelle des capitaux en gestion restants est estimée à 3%. Les flux de trésorerie sont actualisés à un coût des fonds propres après impôt estimé à 7,6%. La valeur d'utilité ainsi calculée étant inférieure à la valeur comptable, une dépréciation de EUR 1.027.000 a été comptabilisée en fin d'année.

Quant aux autres fonds de commerce, une dépréciation est actée lorsque la juste valeur des capitaux en gestion repris initialement dans le fonds de commerce et toujours présents à la date du test est inférieure à la valeur comptable du fonds de commerce, ainsi une dépréciation de EUR 50 939 a été comptabilisée en fin d'année sur le fonds Nagelmackers.

Le groupe n'a procédé à aucun test de dépréciation concernant PIAM Luxembourg car aucun indice ne montrait que l'activité était en diminution.

BANQUE DEGROOF PETERCAM LUXEMBOURG S.A.

Notes aux états financiers consolidés
au 31 décembre 2016
(suite)

Immobilisations incorporelles (suite)

Le tableau ci-dessous détaille les dépréciations actées par fonds de commerce (en EUR):

	31.12.2016	31.12.2015
Degroof, Thierry, Portabella & Associés S.A.	-312 089	-312 089
Banque Nagelmakers 1747 (Luxembourg) S.A.	-1 070 747	-1 019 808
Petercam (Luxembourg) S.A.	-1 027 000	-
Total dépréciations	-2 409 836	-1 331 897

8.11 Participations dans les entreprises associées mises en équivalence

Les participations dans les entreprises mises en équivalence se détaillent comme suit (en EUR):

	31.12.2016	31.12.2015
Landolt & Cie S.A.	-	13 336 410

Au 31 décembre 2015, le montant des capitaux propres de Landolt & Cie S.A. s'élevait à CHF 37 082 991 et le résultat s'élevait à CHF 5 386 031 (15 mois). Le 10 mai 2016, la Banque Landolt & Cie S.A. a été vendue.

Au 31 décembre 2016, un montant de EUR 1 270 451 a été repris en rubrique « Autres passifs » (31 décembre 2015: 1 254 082) (note 8.17) concernant les autres entreprises associées mises en équivalence:

	31.12.2016	31.12.2015
Promotion 777 S.A.	-25 559	-154 892
Stairway To Heaven S.A.	9 243	12 976
Seniorenresidenz Berdorf S.A.	-254 619	-147 882
Le Cloître S.A.	-999 516	-964 284
TOTAL	-1 270 451	-1 254 082

BANQUE DEGROOF PETERCAM LUXEMBOURG S.A.

Notes aux états financiers consolidés
au 31 décembre 2016
(suite)

8.12 Autres actifs

Le poste « Autres actifs » reprend les éléments suivants (en EUR):

	31.12.2016	31.12.2015
Produits à recevoir	54 011 107	53 964 053
Charges comptabilisées d'avance	1 944 066	1 133 861
Avances d'impôts	390 318	538 742
TVA	3 100 216	3 907 133
Autres actifs	572 281	843 463
Total des autres actifs	60 017 988	60 387 252

Les produits à recevoir sont majoritairement des commissions à recevoir des fonds d'investissement. La rubrique « Avances d'impôts » reprend des avances sur les impôts autres que ceux sur le résultat et des impôts à récupérer définis selon les dispositions nationales.

BANQUE DEGROOF PETERCAM LUXEMBOURG S.A.

Notes aux états financiers consolidés
au 31 décembre 2016
(suite)

8.13 Passifs financiers détenus à des fins de transaction

Le détail par nature des passifs financiers détenus à des fins de transaction se présente de la façon suivante (en EUR):

	31.12.2016	31.12.2015
Dérivés détenus à des fins de transaction	59 269 118	74 209 874
Dettes liées à des ventes à découvert d'actifs financiers	-	3 920 166
Titres à revenu fixe	-	3 920 166
Intérêts courus	4 140 935	6 505 753
Total des passifs financiers détenus à des fins de transaction	63 410 053	84 635 793

Les tableaux ci-dessous détaillent la répartition des dérivés détenus à des fins de transaction (en EUR) :

	31.12.2016 Valeur comptable	31.12.2016 Valeur notionnelle	31.12.2015 Valeur comptable	31.12.2015 Valeur notionnelle
Dérivés de change	33 606 809	1 835 850 841	45 178 374	3 004 086 885
hors bourse				
Contrats à terme	10 547 954	764 031 479	18 085 378	975 480 753
Contrats d'échange	23 027 581	1 033 973 273	26 644 091	1 368 282 654
Options émises	31 274	6 820 368	448 905	246 570 354
marché organisé				
Futures	-	31 025 721	-	413 753 124
Dérivés de taux d'intérêt	15 429 175	1 494 923 008	21 314 725	1 495 233 905
hors bourse				
Contrats d'échange	15 412 792	1 331 949 336	17 901 101	1 417 723 148
marché organisé				
Options émises	16 383	9 566 711	3 413 624	61 941 020
Futures	-	153 406 961	-	15 569 737
Dérivés sur actions	10 233 134	662 970 129	7 716 775	752 765 352
hors bourse				
Options émises	2 937 130	26 168 384	1 096 550	50 773 256
marché organisé				
Options émises	7 296 004	82 665 013	6 620 225	164 564 778
Futures	-	554 136 732	-	537 427 318
Total des dérivés	59 269 118	3 993 743 978	74 209 874	5 252 086 142

La répartition des justes valeurs (hors intérêts courus), en fonction du fait qu'elles sont issues d'un prix de marché publié ou d'une technique de valorisation, est indiquée à la note 8.20.

BANQUE DEGROOF PETERCAM LUXEMBOURG S.A.

Notes aux états financiers consolidés
au 31 décembre 2016
(suite)

8.14 Dépôts envers les établissements de crédit

Les dépôts interbancaires se détaillent de la manière suivante (en EUR) :

	31.12.2016	31.12.2015
Dépôts à vue	81 916 968	28 977 628
Dépôts à terme	9 026 385	5 710 714
Intérêts courus	3 223	2 984
Total des dépôts envers les établissements de crédit	90 946 576	34 691 326

Les comptes à vue qui ne garantissent pas des opérations de mises en pension ou de dérivés et les dépôts dont la durée initiale est inférieure à trois mois sont inclus dans la définition d'équivalents de trésorerie dans le cadre du tableau des flux de trésorerie.

8.15 Dépôts envers la clientèle

Les dépôts envers la clientèle se présentent comme suit (en EUR):

	31.12.2016	31.12.2015
Dépôts à vue	2 082 943 601	2 028 730 720
Dépôts à terme	157 527 577	471 173 000
Intérêts courus	-65 358	85 138
Total des dépôts envers la clientèle	2 240 405 820	2 499 988 858

8.16 Provisions

Les provisions se décomposent comme suit (en EUR):

	31.12.2016	31.12.2015
Provision pour restructuration	3 672 711	4 100 000
Provisions pour litiges	-	2 550 000
Total des provisions	3 672 711	6 650 000

La provision pour restructuration avait été constituée suite à la réorganisation des activités générée par la fusion des groupes Degroof et Petercam qui s'est concrétisée le 1^{er} avril 2016 par la fusion des pôles luxembourgeois.

Les provisions pour litiges sont basées sur les meilleures estimations disponibles en fin d'exercice en prenant en considération l'opinion d'experts internes ou externes : suite à ces analyses, toutes les provisions ont été reprises au cours du dernier exercice soit EUR 2 550 000.

Le moment des sorties de trésorerie relatives à ces provisions est inconnu compte tenu des incertitudes liées au résultat et au délai de règlement de ces litiges.

BANQUE DEGROOF PETERCAM LUXEMBOURG S.A.

Notes aux états financiers consolidés
au 31 décembre 2016
(suite)

8.17 Autres passifs

Le poste « Autres passifs » reprend les éléments suivants (en EUR):

	31.12.2016	31.12.2015
Dettes salariales et sociales	6 990 145	6 811 735
Charges à payer	40 391 786	40 082 042
Produits constatés d'avance	251 483	166 971
Autres passifs financiers	5 032 302	6 519 226
Autres dettes	7 942 033	7 854 819
Entreprises associées mises en équivalence	1 270 451	1 254 082
Total des autres passifs	61 878 200	62 688 875

Les autres dettes sont composées principalement de dettes de TVA et d'autres taxes.

Les sociétés mises en équivalence se détaillent dans la note 8.11.

8.18 Passifs d'impôts courants et différés

Les dettes fiscales se résument de la manière suivante (en EUR):

	31.12.2016	31.12.2015
Impôts courants	18 537 900	14 365 696
Impôts différés	7 452 601	5 185 949
Total impôts courants et différés	25 990 501	19 551 645

L'évolution des impôts différés s'explique par (en EUR):

	31.12.2016	31.12.2015
Solde à l'ouverture	5 185 949	8 357 828
Charge (Produit) au compte de résultat	-791 297	-541 681
Éléments directement imputés aux fonds propres	-595 650	-2 665 755
Reclassement des impôts courants	-1 591 176	35 557
Modifications du périmètre de consolidation	5 244 775	-
Solde à la clôture	7 452 601	5 185 949

Les modifications du périmètre sont détaillées ci-dessous :

	31.12.2016
Impôts différés sur Fond de Commerce Petercam Luxembourg Private Banking	2 254 469
Impôts différés sur Fond de Commerce PLU-PIAM Luxembourg	2 540 694
Impôts différés sur transfert en réserve provision de la FRBG	449 612
Total Modifications du périmètre de consolidation	5 244 775

BANQUE DEGROOF PETERCAM LUXEMBOURG S.A.

Notes aux états financiers consolidés
au 31 décembre 2016
(suite)

Passifs d'impôts courants et différés (suite)

Les impôts différés sont calculés sur les différences temporelles suivantes (en EUR):

	31.12.2016	31.12.2015
Immobilisations corporelles et incorporelles	6 197 620	2 193 754
Provisions	1 054 959	605 347
Actifs financiers disponibles à la vente	200 022	795 672
Participations entreprises mises en équivalence	-	1 591 176
Impôts différés	7 452 601	5 185 949

8.19 Capitaux propres

Le tableau ci-dessous reprend la composition des capitaux propres (en EUR):

	31.12.2016	31.12.2015
Capital souscrit	37 000 000	37 000 000
Primes d'émission	40 356 000	40 356 000
Réserve légale	3 700 000	3 700 000
Réserve pour impôt sur la fortune	34 516 174	35 489 898
Autres réserves et report à nouveau	66 411 932	121 431 933
Réserves de réévaluation	484 942	1 669 428
Résultat net de l'exercice, part du groupe	47 723 172	60 618 594
Acompte sur dividendes	-	-50 320 000
Participations ne donnant pas le contrôle, présentées au sein des capitaux propres	52 560	16 500
Total	230 244 780	249 962 353

Le capital souscrit de la Banque est représenté par 740 000 actions d'une valeur nominale de EUR 50 chacune.

Réserve légale

Suivant la loi sur les sociétés commerciales, il est fait annuellement, sur les bénéfices nets, un prélèvement de 5% au moins, affecté à la constitution d'une réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne 10% du capital social. La réserve légale atteint 10% du capital social.

Réserve impôt sur la fortune

Conformément au paragraphe 8a de la loi concernant l'impôt sur la fortune, la Banque impute l'impôt sur la fortune dû au titre de l'année sur le montant de l'impôt sur la fortune. A cet effet, l'assemblée générale des actionnaires de la Banque inscrit à une réserve non distribuable un montant correspondant à cinq fois le montant de l'impôt sur la fortune imputé.

BANQUE DEGROOF PETERCAM LUXEMBOURG S.A.

Notes aux états financiers consolidés
au 31 décembre 2016
(suite)

Capitaux propres (suite)

Réserves de réévaluation

Les réserves de réévaluation comprennent les gains et pertes nets non réalisés sur les actifs financiers disponibles à la vente (voir note 8.4 et 9.14). Conformément au règlement CSSF N°14-02, les produits non réalisés nets d'impôts du dernier exercice repris dans les réserves de réévaluation sont imputés à une réserve non distribuable soit un montant de EUR 484 942 au 31 décembre 2016 (2015: EUR 1 669 428).

Autres réserves et report à nouveau

Les autres réserves et le report à nouveau reprennent l'impact de la transition aux IFRS pour un montant de EUR 16 594 740 ainsi que le résultat lié au plan d'intéressement mis en place au sein du Groupe soit une reprise de EUR 32 466 pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 (2015 : une charge de EUR 592 010).

Au 31 décembre 2016, le montant cumulé lié au plan d'intéressement inclus dans les autres réserves s'élève à EUR 4 698 929 (2015: EUR 4 731 396).

Les autres réserves comprennent aussi le goodwill de EUR 73 188 213 comptabilisé en 2016 suite à l'intégration de Petercam (Luxembourg) S.A et de la reclassification du compte de résultat vers les réserves de la plus-value réalisée par Petercam (Luxembourg) S.A. lors de la vente à DPAS de PIAM Luxembourg pour EUR 7 547 663.

Conformément au règlement CSSF N°14-02, les produits non réalisés nets d'impôts sur titres du portefeuille « actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat » repris dans le résultat reporté au titre de l'exercice 2015 ont été imputés à une réserve non distribuable pour un montant de EUR 206.390.

Acompte sur dividendes

Le Conseil d'Administration de la Banque a décidé de ne procéder à aucun paiement d'acompte sur dividendes en 2016 (2015: EUR 50 320 000) comme les statuts l'y autorisent.

BANQUE DEGROOF PETERCAM LUXEMBOURG S.A.

Notes aux états financiers consolidés
au 31 décembre 2016
(suite)

8.20 Juste valeur des instruments financiers

La valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers sont reprises, par catégorie d'instruments financiers, dans le tableau ci-dessous (en EUR) :

	31.12.2016 Valeur comptable	31.12.2016 Juste valeur	31.12.2015 Valeur comptable	31.12.2015 Juste valeur
Actifs financiers				
Trésorerie et avoirs auprès des banques centrales	592 328 301	592 328 301	137 234 165	137 234 165
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	59 314 358	59 314 358	77 020 695	77 020 695
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat	905 669 346	905 669 346	615 359 374	615 359 374
Actifs financiers disponibles à la vente	255 909 135	255 909 135	833 633 968	833 633 968
Prêts et créances sur les établissements de crédit	326 853 949	326 866 887	647 715 022	647 757 565
Prêts et créances sur la clientèle	372 850 506	375 143 635	439 816 764	442 220 913
Placements détenus jusqu'à leur échéance	79 097 494	80 327 909	81 935 320	83 718 971
Total	2 592 023 089	2 595 559 571	2 832 715 308	2 836 945 651
Passifs financiers				
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	63 410 053	63 410 053	84 635 793	84 635 793
Dépôts envers les établissements de crédit	90 946 576	90 927 179	34 691 326	34 690 280
Dépôts envers la clientèle	2 240 405 820	2 240 861 125	2 499 988 858	2 500 530 136
Total	2 394 762 449	2 395 198 356	2 619 315 977	2 619 856 209

La juste valeur des instruments financiers comprend les intérêts courus.

Concernant les instruments financiers qui ne sont pas évalués à leur juste valeur dans les états financiers, les méthodes et hypothèses suivantes sont utilisées pour déterminer la juste valeur des instruments non cotés sur un marché actif:

- la valeur comptable des instruments financiers à court terme ou sans échéance fixe tels que les comptes courants, correspond à une approximation raisonnable de la juste valeur.
- les autres prêts et emprunts sont réévalués par actualisation de leurs flux futurs, sur base des courbes de taux d'intérêt de marché à la date de clôture.

La juste valeur des instruments financiers est déterminée selon les méthodes décrites au chapitre 5.3.10 « Juste valeur des instruments financiers ».

La classification des instruments financiers selon la hiérarchie des justes valeurs a été revue globalement en 2015. Ce réexamen a notamment porté sur quelques critères utilisés pour déterminer le niveau auquel une juste valeur est classée, comme la mesure du niveau de liquidité d'un marché, les volumes moyens constatés des transactions et la fréquence des valorisations.

BANQUE DEGROOF PETERCAM LUXEMBOURG S.A.

Notes aux états financiers consolidés
au 31 décembre 2016
(suite)

Juste valeur des instruments financiers (suite)

Les instruments financiers sont classés dans l'une des trois catégories suivantes :

- Le niveau 1 reprend les évaluations basées sur des prix publiés sur des marchés actifs. Aucun modèle ou technique d'évaluation n'est utilisé.
- Le niveau 2 fait appel à des modèles et des techniques d'évaluation qui utilisent des paramètres observables sur un marché actif.
- Les évaluations basées sur des données non observables, hors d'un marché actif, sont classées dans le niveau 3.

Les tableaux ci-après reprennent le classement des justes valeurs (hors intérêts courus), en fonction de la catégorie d'évaluation (en EUR) :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
31.12.2016				
Actifs financiers évalués à la juste valeur				
Dérivés	7 312 388	49 888 393	-	57 200 781
Autres actifs financiers détenus à des fins de transaction	117 434	1 527 554	310 477	1 955 465
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat	763 314 568	138 587 350	-	901 901 918
Actifs financiers disponibles à la vente	169 057 540	86 137 427	199 007	255 393 974
Total	939 801 930	276 140 724	509 484	1 216 452 138
Passifs financiers évalués à la juste valeur				
Dérivés	7 312 387	51 956 731	-	59 269 118
Autres passifs financiers détenus à des fins de transaction	-	-	-	-
Total	7 312 387	51 956 731	-	59 269 118

Les titres du niveau trois repris dans le portefeuille « Actifs financiers disponibles à la vente » sont principalement évalués sur base des capitaux propres et comprennent des structures utilisées par l'Estate Planning et des actions non cotées.

BANQUE DEGROOF PETERCAM LUXEMBOURG S.A.

Notes aux états financiers consolidés
au 31 décembre 2016
(suite)

Juste valeur des instruments financiers (suite)

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
31.12.2015				
Actifs financiers évalués à la juste valeur				
Dérivés	10 033 849	54 400 447	-	64 434 296
Autres actifs financiers détenus à des fins de transaction	5 968 294	4 563 447	739 744	11 271 485
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat	462 568 086	149 051 000	-	611 619 086
Actifs financiers disponibles à la vente	722 111 982	108 117 506	210 816	830 440 304
Total	1 200 682 211	316 132 400	950 560	1 517 765 171
Passifs financiers évalués à la juste valeur				
Dérivés	10 033 849	64 176 025	-	74 209 874
Autres passifs financiers détenus à des fins de transaction	3 920 166	-	-	3 920 166
Total	13 954 015	64 176 025	-	78 130 040

Les titres du niveau trois repris dans le portefeuille « Actifs financiers disponibles à la vente » sont principalement évalués sur base des capitaux propres et comprennent des structures utilisées par l'Estate Planning et des actions non cotées.

Le tableau suivant reprend les mouvements relatifs à la valeur comptable des actifs financiers disponibles à la vente repris dans le niveau 3 (en EUR) :

	Titres à revenu variable	Total
Solde à la clôture au 30.09.2014	4 129 422	4 129 422
Acquisitions	29 910 742	29 910 742
Cessions	-12 917 247	-12 917 247
Dissolutions	-20 191 717	-20 191 717
Réévaluation des titres	16 900	16 900
Transfert vers portefeuille "Participations"	-737 284	-737 284
Solde à la clôture au 31.12.2015	210 816	210 816
Acquisitions	62 992	62 992
Cessions	-1 253	-1 253
Dissolutions	-82 288	-82 288
Réévaluation des titres	8 741	8 741
Transfert vers portefeuille "Participations"	-1	-1
Solde à la clôture au 31.12.2016	199 007	199 007

BANQUE DEGROOF PETERCAM LUXEMBOURG S.A.

Notes aux états financiers consolidés
au 31 décembre 2016
(suite)

Juste valeur des instruments financiers (suite)

Les résultats comptabilisés suite à ces mouvements sont détaillés dans le tableau suivant (en EUR):

	31.12.2016	31.12.2015
Résultat net sur les instruments financiers non évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat - Actifs financiers disponibles à la vente	286 376	3 408 043
Impôts sur le résultat de l'exercice	-83 679	-995 830
Impact sur le résultat de l'exercice	202 697	2 412 213
Réévaluation à la juste valeur - Actifs financiers disponibles à la vente	8 741	16 900
Impôts directement imputés aux réserves	-2 554	-4 938
Impact sur les autres éléments du résultat global	6 187	11 962
Impact sur le résultat global total	208 884	2 424 175

8.21 Actifs financiers transférés

Les actifs financiers transférés aux 31 décembre 2016 et 31 décembre 2015 mais qui restent entièrement comptabilisés sont uniquement des obligations prêtées dans le cadre de l'activité de prêts de titres. Les montants de ces titres sont détaillés par catégories d'actifs dans le tableau suivant (en EUR):

	31.12.2016 Valeur comptable	31.12.2016 Juste valeur	31.12.2015 Valeur comptable	31.12.2015 Juste valeur
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat	115 370 627	115 370 627	122 614 923	122 614 923
Actifs financiers disponibles à la vente	20 124 192	20 124 192	423 364 805	423 364 805
Placements détenus jusqu'à leur échéance	-	-	46 358 311	47 386 234
Total actifs financiers transférés	135 494 819	135 494 819	592 338 039	593 365 962

8.22 Compensation des actifs et passifs financiers

Le Pôle luxembourgeois ne pratique pas de compensation comptable mais il a signé avec certaines contreparties des « conventions-cadre de compensation » telles que :

- « ISDA Master Agreement » pour les opérations sur dérivés de gré à gré ;
- « global master repurchase agreements » pour les opérations de prise en pension et mise en pension de titres ;
- « global master securities lending agreements » pour les opérations de prêts de titres.

Les actifs donnés ou reçus en garanties liées à ces transactions financières peuvent être les suivants :

- espèces et titres pour les opérations de mise en pension et de prise en pension de titres ainsi que pour les opérations sur dérivés de gré à gré pour lesquelles la Banque a signé un contrat « credit support annex » complémentaire au contrat « ISDA » ;

BANQUE DEGROOF PETERCAM LUXEMBOURG S.A.

Notes aux états financiers consolidés
au 31 décembre 2016
(suite)

Compensation des actifs et passifs financiers (suite)

- titres pour les opérations de prêts de titres.

Le tableau ci-dessous détaille les actifs financiers sujet à compensation faisant l'objet d'une convention cadre de compensation exécutoire ou d'un accord similaire (en EUR). Les garanties titres sont renseignées à leur valeur d'évaluation.

	Montant avant compensation	Compensation bilantaire avec passifs financiers	Montant net comptabilisé
31.12.2016			
Dérivés	48 213 013	-	48 213 013
Prises en pension	8 939 844	-	8 939 844
Prêts de titres	135 494 819	-	135 494 819
Total	192 647 676	-	192 647 676
31.12.2015			
Dérivés	49 483 188	-	49 483 188
Prises en pension	300 655 953	-	300 655 953
Prêts de titres	592 338 039	-	592 338 039
Total	942 477 180	-	942 477 180

Le tableau ci-dessous détaille le potentiel de compensation de ces actifs financiers.

	Passifs financiers	Collatéraux reçus	Montant net après prise en compte du potentiel de compensation
31.12.2016			
Dérivés	-21 337 839	-25 652 380	1 222 794
Prises en pension	-	-8 939 844	-
Prêts de titres	-	-66 848 885	68 645 934
Total	-21 337 839	-101 441 109	69 868 728
31.12.2015			
Dérivés	-24 366 574	-14 509 951	10 606 663
Prises en pension	-	-298 146 844	2 509 109
Prêts de titres	-	-592 338 039	-
Total	-24 366 574	-904 994 834	13 115 772

Le tableau ci-dessous détaille les passifs financiers sujet à compensation faisant l'objet d'une convention cadre de compensation exécutoire ou d'un accord similaire (en EUR). Les garanties titres sont renseignées à leur valeur d'évaluation.

	Montant avant compensation	Compensation bilantaire avec actifs financiers	Montant net comptabilisé
31.12.2016			
Dérivés	51 075 426	-	51 075 426
Mises en pension	-	-	-
Total	51 075 426	-	51 075 426
31.12.2015			
Dérivés	62 860 809	-	62 860 809
Mises en pension	-	-	-
Total	62 860 809	-	62 860 809

BANQUE DEGROOF PETERCAM LUXEMBOURG S.A.

Notes aux états financiers consolidés
au 31 décembre 2016
(suite)

Compensation des actifs et passifs financiers (suite)

Le tableau ci-dessous détaille le potentiel de compensation de ces passifs financiers.

	Actifs financiers	Collatéraux donnés	Montant net après prise en compte du potentiel de compensation
31.12.2016			
Dérivés	-21 337 839	-29 737 587	-
Mises en pension	-	-	-
Total	-21 337 839	-29 737 587	-
31.12.2015			
Dérivés	-24 366 574	-19 104 245	19 389 990
Mises en pension	-	-	-
Total	-24 366 574	-19 104 245	19 389 990

9 Annexes relatives au compte de résultat

Le compte de résultat au 31/12/2016 inclus les résultats du 1er trimestre 2016 de Petercam (Luxembourg) S.A. suite à l'intégration de cette société dans la nouvelle structure le 1er avril 2016 avec effet rétroactif au 1er janvier 2016.

9.1 Produits et charges d'intérêts

Le détail des produits et charges intérêts par nature d'instruments financiers générant des résultats d'intérêts se présente comme suit (en EUR):

	31.12.2016	31.12.2015
	(12 mois)	(15 mois)
Produits d'intérêts	45 288 721	47 615 164
Trésorerie et comptes à vue auprès de banques centrales	3 342	8 242
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	29 236 198	26 027 516
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultats	9 043 458	8 202 383
Actifs financiers disponibles à la vente	780 667	2 831 867
Prêts et créances sur les établissements de crédit	431 840	1 050 857
Prêts et créances sur la clientèle	5 072 292	8 085 426
Placements détenus jusqu'à leur échéance	720 924	1 408 873
Charges d'intérêts	-33 898 454	-34 733 598
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	-32 579 319	-33 020 157
Dettes envers les établissements de crédit	-429 120	-280 714
Dettes envers la clientèle	-890 015	-1 432 727
Marge nette d'intérêts	11 390 267	12 881 566

9.2 Produits de dividendes

Les produits de dividendes par catégorie d'actifs financiers sont détaillés ci-après (en EUR) :

	31.12.2016	31.12.2015
	(12 mois)	(15 mois)
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	2 023 400	-
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat	7 559	2 617 900
Actifs financiers disponibles à la vente	1 606	790 151
Total	2 032 565	3 408 051

BANQUE DEGROOF PETERCAM LUXEMBOURG S.A.

Notes aux états financiers consolidés
au 31 décembre 2016
(suite)

9.3 Commissions perçues et versées

Les commissions perçues et payées se répartissent sur base des prestations suivantes (en EUR):

	31.12.2016 (12 mois)	31.12.2015 (15 mois)
Commissions perçues	254 194 525	303 416 486
Activités liées aux fonds d'investissement - Banque dépositaire	12 952 653	16 645 727
Activités liées aux fonds d'investissement - Administration centrale	21 601 430	12 336 080
Activités liées aux fonds d'investissement - Autres	175 339 158	129 008 416
Gestion d'actifs	7 071 780	92 835 627
Courtages	12 632 939	19 585 244
Activités liées aux titres (autres que droits de garde)	15 711 312	22 088 033
Droits de garde	4 641 362	5 436 753
Autres	4 243 891	5 480 606
Commissions versées	-166 925 592	-200 057 216
Activités liées aux fonds d'investissement - Administration centrale	-1 616 385	-2 182 191
Activités liées aux fonds d'investissement - Banque dépositaire et autres	-144 724 501	-166 862 134
Courtages	-10 383 646	-15 410 120
Activités liées aux titres (autres que droits de garde)	-5 226 733	-7 937 093
Honoraires	-1 227 655	-1 371 008
Droits de garde	-2 397 587	-3 005 353
Autres	-1 349 085	-3 289 317
Résultat net des commissions	87 268 933	103 359 270

La rubrique « Activités liées aux fonds d'investissement – Autres » reprend essentiellement des commissions de distribution et des commissions de gestion.

La majorité des honoraires sont des commissions payées aux apporteurs d'affaires.

9.4 Résultat net sur les instruments financiers détenus à des fins de transaction

Le tableau ci-dessous reprend la répartition des gains et pertes sur les instruments financiers détenus à des fins de transaction par type d'instruments financiers (en EUR) :

	31.12.2016	31.12.2015
Instruments de capitaux propres et dérivés liés	-8 686 530	-4 015 384
Instruments de taux d'intérêt et dérivés liés	12 676 284	7 872 443
Opérations de change	6 362 426	12 047 603
Total	10 352 180	15 904 662

Tous les intérêts reçus et payés sur les instruments financiers sont comptabilisés dans les résultats d'intérêts. Les gains et pertes susmentionnés incluent la réévaluation à la juste valeur de ces instruments financiers ainsi que les résultats réalisés.

9.5 Résultat net sur les instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat

Les résultats sur les instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat se répartissent comme suit par type d'instruments financiers (en EUR):

	31.12.2016 (12 mois)	31.12.2015 (15 mois)
Instruments de capitaux propres	7 422 195	1 629 405
Instruments de taux d'intérêt	-6 804 311	-4 060 058
Total	617 884	-2 430 653

Les gains et pertes susmentionnés incluent la réévaluation à la juste valeur de ces instruments financiers ainsi que les résultats réalisés.

9.6 Résultat net sur les instruments financiers non évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat

Le tableau ci-dessous reprend la répartition des gains et pertes sur les instruments financiers non évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat par catégorie et par type d'instruments financiers (en EUR) :

	31.12.2016 (12 mois)	31.12.2015 (15 mois)
Actifs financiers disponibles à la vente	5 651 191	5 763 305
Prêts et créances	-	-10 000
Total	5 651 191	5 753 305

Tous les intérêts reçus et payés sur ces instruments financiers sont comptabilisés dans les résultats d'intérêts. La réévaluation à la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente est comptabilisée dans les capitaux propres en réserves de réévaluation.

Seuls les résultats réalisés liés aux ventes d'actifs financiers disponibles à la vente sont inclus dans ce poste.

BANQUE DEGROOF PETERCAM LUXEMBOURG S.A.

Notes aux états financiers consolidés
au 31 décembre 2016
(suite)

9.7 Autres résultats opérationnels nets

Les autres résultats opérationnels nets se décomposent de la façon suivante (en EUR):

	31.12.2016 (12 mois)	31.12.2015 (15 mois)
Autres produits opérationnels	9 541 114	5 183 906
Revenus des locations	2 149 217	2 367 942
Plus-values réalisées sur vente d'immobilisations corporelles et incorporelles	21 720	-
Récupération des charges diverses	1 500 535	1 599 002
Remboursements AGDL	65 374	54 729
Intérêts perçus sur passifs financiers	3 089 671	144 166
Divers	2 714 597	1 018 067
Autres charges opérationnelles	-2 895 238	-1 973 696
Moins-values réalisées sur vente d'immobilisations corporelles et incorporelles	-	-4 167
Intérêts payés sur actifs financiers	-2 349 513	-149 976
Taxes et impôts autres que sur le résultat	-303 102	-437 843
Divers	-242 623	-1 381 710
Autres résultats opérationnels nets	6 645 876	3 210 210

Des remboursements TVA sont comptabilisés dans la rubrique produits divers pour un montant de EUR 1 183 024 au 31 décembre 2016 (31 décembre 2015: EUR 665 431).

La récupération des charges diverses comprend la refacturation de prestations administratives et de frais généraux tels que la cogénération électrique et la location de matériel.

Les intérêts perçus et payés sur les instruments financiers dont les intérêts sont négatifs concernent les dérivés de taux d'intérêts, les avoirs déposés auprès de la Banque Centrale du Luxembourg et les dépôts de la clientèle.

9.8 Frais de personnel

Les frais de personnel sont composés des frais suivants (en EUR) :

	31.12.2016 (12 mois)	31.12.2015 (15 mois)
Rémunérations et salaires	-32 193 899	-36 114 741
Sécurité sociale, assurance sociale et assurances complémentaires	-3 402 670	-3 793 893
Charges liées aux retraites	-934 030	-1 135 480
Avantages du personnel liés au plan d'intéressement	32 466	-592 010
Autres coûts	-824 108	-1 043 799
Total	-37 322 241	-42 679 923

La note 11 fournit l'information relative aux avantages attribués au personnel et au plan d'intéressement.

BANQUE DEGROOF PETERCAM LUXEMBOURG S.A.

Notes aux états financiers consolidés
au 31 décembre 2016
(suite)

Frais de personnel (suite)

Le nombre moyen des membres du personnel employé s'établit comme suit :

	31.12.2016	31.12.2015
Direction	11	13
Cadres supérieurs	147	132
Employés	175	172
Total	333	317

Le montant des rémunérations allouées au cours de l'exercice à l'organe de direction s'élève à (en EUR) :

	31.12.2016 (12 mois)	31.12.2015 (15 mois)
Administrateurs	-212 404	-191 091
Direction	-3 198 354	-5 077 189
Total	-3 410 758	-5 268 280

Au 31 décembre 2016, le montant total des avances/crédits accordés aux administrateurs s'élève à EUR 891 491 (2015: EUR 991 670) tandis qu'aucune avance n'a été accordée à l'organe de direction en 2016 (2015: EUR 334 755).

Au 31 décembre 2016, d'autres engagements ont été octroyés aux administrateurs pour EUR 22 870 (2015: EUR 28 658) tandis que plus aucun engagement n'a été accordé à l'organe de direction au cours de l'exercice (2015: EUR 16 109).

9.9 Frais généraux et administratifs

Le détail des frais généraux et administratifs se présente comme suit (en EUR):

	31.12.2016 (12 mois)	31.12.2015 (15 mois)
Marketing, publicité et relations publiques	-778 441	-737 893
Honoraires professionnels	-4 775 921	-2 300 232
Locations simples	-1 972 535	-1 702 450
Charges informatiques et de télécommunication	-7 277 930	-6 185 422
Réparation et entretien	-2 144 784	-2 580 196
Autres frais généraux et administratifs	-6 377 979	-4 089 513
Total	-23 327 590	-17 595 706

Les autres frais généraux et administratifs représentent essentiellement des frais de représentation et de voyage, des frais de fournitures et documentations, des frais de formation ainsi que des cotisations et assurances autres que celles liées au personnel.

Au 31 décembre 2016, la contribution de EUR 423 172 au fonds de résolution national et la provision de EUR 34 442 relative au fonds de garantie des dépôts sont aussi comprises dans cette rubrique (31 décembre 2015 : respectivement EUR 183 392 et EUR 166 120).

BANQUE DEGROOF PETERCAM LUXEMBOURG S.A.

Notes aux états financiers consolidés
au 31 décembre 2016
(suite)

Frais généraux et administratifs

Les honoraires comptabilisés suite aux prestations de l'exercice au Pôle luxembourgeois par KPMG Luxembourg, Société Coopérative et les cabinets membres du réseau KPMG se présentent comme suit (hors TVA en EUR) :

	31.12.2016 (12 mois)	31.12.2015 (15 mois)
Contrôle légal et contractuel des comptes annuels consolidés	-343 233	-407 126
Services de conseil fiscal	-343 534	-302 956
Autres services	-79 226	-193 420
Total	-765 993	-903 502

9.10 Amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles

En date du 31 décembre 2016, les amortissements sur immobilisations corporelles sont de EUR 2 173 935 (2015: EUR 2 689 706) et les amortissements sur les immobilisations incorporelles sont de EUR 3 920 719 (au 31 décembre 2015: EUR 2 695 553).

Un détail de ces amortissements par catégorie d'immobilisations corporelles et incorporelles est donné au sein des notes 8.9 et 8.10.

9.11 Provisions

Au cours de l'exercice précédent, une provision pour restructuration a été comptabilisée pour EUR 4 100 000 (note 8.15); en 2016, elle a uniquement fait l'objet d'utilisations.

La totalité des provisions pour litiges présente au 31 décembre 2015 a été reprise en 2016 soit EUR 2 550 000.

Au 31 décembre 2015, des dotations supplémentaires de EUR 498 679 avait permis de clôturer deux litiges (note 8.16).

9.12 Dépréciations nettes sur actifs

Les dépréciations nettes sur actifs se répartissent comme suit (en EUR) :

	31.12.2016 EUR	31.12.2015 EUR
Prêts et créances sur la clientèle	-1 515 958	-1 030 464
Immobilisations incorporelles (fonds de commerce)	-1 077 939	-333 050
Participations dans les entreprises associées, les filiales et les coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	-	-1 605 257
Total	-2 593 897	-2 968 771

Le détail des variations sur dépréciations sur prêts et créances sur la clientèle au 31 décembre 2016 et 2015 est repris dans la note 8.6.

BANQUE DEGROOF PETERCAM LUXEMBOURG S.A.

Notes aux états financiers consolidés
au 31 décembre 2016
(suite)

9.13 Charge d'impôts

La charge d'impôts nette s'explique par les éléments suivants (en EUR):

	31.12.2016 EUR	31.12.2015 EUR
Impôts sur les bénéfices de l'exercice	10 497 139	12 845 885
Impôts différés	-1 045 366	-541 681
Impôts sur le résultat de l'exercice	9 451 773	12 304 204
Reprise de provision des années précédentes	-10 264	-3 866 019
Charge d'impôts nette	9 441 509	8 438 185

Le tableau ci-dessous reprend la justification (en EUR) de la différence entre le taux normal d'imposition au Luxembourg (29,22 %) et le taux d'imposition effectif de la Banque.

	31.12.2016 (12 mois)	31.12.2015 (15 mois)
Bénéfice avant impôts	57 154 145	69 011 684
Taux d'imposition applicable à la clôture	29,22%	29,22%
Impôt théorique sur le bénéfice	16 700 441	20 165 214
Effet des différences de taux d'imposition dans d'autres juridictions	106 297	135 448
Impact fiscal des dépenses non déductibles	1 427 685	1 309 185
Impact fiscal des revenus non imposables	-761 730	-1 942 922
Charges fiscales déductibles	-6 140 100	-7 469 146
Effet des autres éléments	-1 880 820	106 425
Impôts sur le résultat de l'exercice	9 451 773	12 304 204
Taux effectif d'impôt moyen	16,54%	17,83%

L'impact fiscal des revenus non imposables comprend principalement des plus-values sur actions, des dividendes non taxables et les reprises de provisions d'impôts d'exercices antérieurs.

9.14 Autres éléments du résultat global

Les autres éléments du résultat global reprennent les résultats qui ne sont pas comptabilisés dans le compte de résultat.

Aux 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015, les autres éléments du résultat global sont composés uniquement des résultats non réalisés relatifs à la réévaluation du portefeuille des actifs financiers disponibles à la vente tels que repris dans le tableau ci-dessous en EUR. Ces résultats sont comptabilisés directement en fonds propres (cf. note 8.4) et sont susceptibles d'être comptabilisés dans le compte de résultat au cours d'un exercice postérieur.

BANQUE DEGROOF PETERCAM LUXEMBOURG S.A.

Notes aux états financiers consolidés
au 31 décembre 2016
(suite)

Autres éléments du résultat global (suite)

	31.12.2016 (12 mois)	31.12.2015 (15 mois)
Titres à revenu fixe	-2 050 252	-5 177 268
Ajustement à la juste valeur avant impôts	219 282	-7 361 559
Transfert de la réserve au résultat avant impôts		
Extourne de la réserve suite aux cessions / remboursements	-2 009 271	-618 408
Variation des résultats latents de réévaluation d'actifs financiers disponibles à la vente à la suite de leur reclassification en placements détenus jusqu'à leur échéance	-	-8 287
Impôts directement imputés aux réserves	-260 263	2 810 986
Titres à revenu variable	865 766	-3 120 856
Ajustement à la juste valeur avant impôts	9 853	16 900
Transfert de la réserve au résultat avant impôts		
Extourne de la réserve suite aux cessions / remboursements	-	-2 992 522
Impôts directement imputés aux réserves	855 913	-145 234
Total des autres éléments du résultat global	-1 184 486	-8 298 124

BANQUE DEGROOF PETERCAM LUXEMBOURG S.A.

Notes aux états financiers consolidés
au 31 décembre 2016
(suite)

10 Droits et engagements

10.1 Actifs en dépôt à découvert

Les actifs en dépôt à découvert sont essentiellement des valeurs mobilières confiées en dépôt par la clientèle que le droit de libre disposition du titulaire soit ou non limité et que ces actifs soient ou non sous contrat de gestion avec le Pôle luxembourgeois. Ces actifs sont évalués à leur juste valeur.

Les dépôts à découvert du Pôle luxembourgeois pour les exercices se clôturant aux 31 décembre 2016 et 2015 s'élèvent respectivement à EUR 41 268 267 339 et EUR 39 276 537 532.

10.2 Garanties données

Au 31 décembre 2016, la Banque a émis des garanties bancaires pour un montant de EUR 18 985 881, des garanties d'achèvement pour un montant de EUR 7 811 401 (2015: respectivement EUR 16 746 581 et EUR 24 187 194).

Au 31 décembre 2016, le montant total des espèces donné en garantie s'élève à EUR 97 149 691 (2015: EUR 50 338 403) dont EUR 56 040 263 (2015: EUR 31 234 158) donnés à Banque Degroof Petercam S.A. dans le cadre d'opérations sur options et futures pour compte propre et pour compte de la clientèle ; le solde concerne en majorité les garanties octroyées dans le cadre de contrats CSA.

10.3 Garanties reçues

Le total des garanties reçues sous forme d'actifs, de cessions d'avoirs et de cautionnements dans le cadre de prêts accordés à la clientèle, d'opérations de prêts de titres et d'opérations sur dérivés, s'élève à EUR 623 106 361 en date du 31 décembre 2016 (2015 : EUR 1 396 662 917). Parmi ces garanties, EUR 514 823 876 (2015: EUR 1 289 898 204) sont constitués d'hypothèques et de nantissements d'espèces et de titres.

Aux 31 décembre 2016 et 2015, respectivement EUR 8 939 421 et EUR 298 054 036 de garanties ont été obtenues dans le cadre d'opérations de prises en pension ; aucune n'a été utilisée pour garantir des opérations de mises en pension.

10.4 Engagements

La Banque a l'engagement de répondre aux lignes de crédit accordées à la clientèle dont le montant non utilisé au 31 décembre 2016 est de EUR 119 072 289 (2015: EUR 49 689 812).

La Banque a pris aussi l'engagement de souscrire des titres pour compte de sa clientèle pour un montant de EUR 2 000 000 au 31 décembre 2016, au 31 décembre 2015, aucun engagement de ce type n'avait été pris.

Au 31 décembre 2016, le montant des opérations fiduciaires est de EUR 493 204 174 (2015: EUR 656 493 011).

BANQUE DEGROOF PETERCAM LUXEMBOURG S.A.

Notes aux états financiers consolidés
au 31 décembre 2016
(suite)

Engagements (suite)

Dans le cadre de la fusion par absorption de sa filiale Degroof Banque Privée S.A. en juin 2013, la Banque a repris les engagements fiscaux et juridiques de cette dernière.

La loi relative aux mesures de résolution, d'assainissement et de liquidation des établissements de crédit et de certaines entreprises d'investissement ainsi qu'aux systèmes de garantie des dépôts et d'indemnisation des investisseurs (« la Loi »), transposant en droit luxembourgeois la directive 2014/59/UE établissant un cadre pour le redressement et la résolution des établissements de crédit ainsi que la directive 2014/49/UE relative aux systèmes de garantie des dépôts et d'indemnisation des investisseurs a été votée en date du 18 décembre 2015.

Le système de garantie des dépôts et d'indemnisation des investisseurs en vigueur jusque-là, mis en œuvre par l'Association pour la Garantie des Dépôts Luxembourg (AGDL), sera remplacé par un nouveau système contributif de garantie des dépôts et d'indemnisation des investisseurs. Le nouveau système garantira l'ensemble des dépôts éligibles d'un même déposant jusqu'à concurrence d'un montant de 100 000 euros et les investissements jusqu'à concurrence d'un montant de 20 000 euros. La loi prévoit en outre que des dépôts résultant de transactions spécifiques ou remplissant un objectif social ou encore liés à des événements particuliers de la vie sont protégés au-delà de 100 000 euros pour une période de 12 mois.

Le montant des moyens financiers du Fonds de résolution Luxembourg (FRL), devra atteindre, d'ici la fin de l'année 2024, au moins 1% des dépôts garantis, tels que définis à l'article 1er numéro 36 de la Loi, de tous les établissements de crédit agréés dans tous les Etats membres participant. Ce montant sera collecté auprès des établissements de crédit par des contributions annuelles au cours des exercices 2015 à 2024.

Le niveau cible des moyens financiers du Fonds de garantie des dépôts Luxembourg (FGDL) est fixé à 0,8% des dépôts garantis, tels que définis à l'article 163 numéro 8 de la Loi, des établissements adhérents et devra être atteint d'ici la fin de l'année 2018. Les contributions seront à verser annuellement entre 2016 et 2018. Pour l'exercice 2015, une provision à hauteur de 0,2% des dépôts garantis a été effectuée par les établissements de crédit en prévision de ces contributions.

Lorsque le niveau de 0,8% sera atteint, les établissements de crédit luxembourgeois continueront de contribuer pendant 8 ans supplémentaires de sorte à constituer un coussin de sécurité supplémentaire de 0,8% des dépôts garantis tels que définis à l'article 163 numéro 8 de la Loi.

Au cours de l'exercice, la banque a payé des contributions annuelles au FGDL de EUR 200 562 et au FRL de EUR 423 172.

BANQUE DEGROOF PETERCAM LUXEMBOURG S.A.

Notes aux états financiers consolidés
au 31 décembre 2016
(suite)

11 Avantages au personnel et plans de rémunérations en actions

11.1 Avantages postérieurs à l'emploi

Les avantages postérieurs à l'emploi sont composés de régimes de retraite à cotisations définies. La charge des cotisations de cet exercice est de EUR 934 030 (EUR 1 135 480 au 31 décembre 2015).

11.2 Plans d'intéressement Groupe

Banque Degroof Petercam S.A. a émis plusieurs plans d'intéressement au cours de ces dernières années, au bénéfice soit des administrateurs, soit des cadres supérieurs du Groupe Banque Degroof Petercam, soit des deux simultanément dans le but de les fidéliser et de faire coïncider leurs intérêts à ceux du Groupe Banque Degroof Petercam. Ces plans sont établis conformément aux dispositions légales locales. La contrepartie de la reprise de l'exercice de EUR 32 466 en 2016 (2015: charge de EUR 592 010) est enregistrée en fonds propres.

Les plans d'intéressement émis comprennent des plans qui seront réglés en trésorerie et des plans qui seront réglés en actions. Au cours des deux derniers exercices, la Banque n'a émis aucun plan.

BANQUE DEGROOF PETERCAM LUXEMBOURG S.A.

Notes aux états financiers consolidés
au 31 décembre 2016
(suite)

12 Parties liées

Les parties liées au Pôle luxembourgeois sont les entreprises associées, les membres du Conseil d'Administration et autres dirigeants de la Banque et ses filiales (« Principaux dirigeants ») ainsi que les membres proches de la famille des personnes précitées ou toute société contrôlée ou influencée notablement par une des personnes susmentionnées.

Les tableaux ci-dessous résument, par nature, les transactions qui ont été réalisées avec les parties liées du Groupe Banque Degroof Petercam S.A. (en EUR):

31.12.2016	Maison	Principaux	Entreprises	Autres parties	
Bilan	Mère	dirigeants	associées	liées	Total
Avances en comptes courants	161 296 820	451 705	2 695 891	3 147 857	167 592 273
Prêts à terme	-	439 786	12 675 648	64 939 016	78 054 450
Autres actifs	4 015 174	-	-	3 377 191	7 392 365
Total des actifs	165 311 994	891 491	15 371 539	71 464 064	253 039 088
Dépôts	19 720 595	10 560 714	165 210	60 002 260	90 448 779
Autres passifs	7 908 788	271	-	202 904	8 111 963
Total des passifs	27 629 383	10 560 985	165 210	60 205 164	98 560 742
Garanties données	13 750	20 000	7 188 759	-	7 222 509
Garanties reçues	-	450 385	6 948 873	17 939 421	25 338 679
Autres engagements	-	2 870	510 674	5 852 143	6 365 687
Compte de résultat	Maison	Principaux	Entreprises	Autres parties	
	Mère	dirigeants	associées	liées	Total
Charges financières	-10	-	-	-149 624	-149 634
Honoraires et commissions	-61 229 649	-	-	-21 148 117	-82 377 766
Frais de personnel	-	-5 224 817	-	-	-5 224 817
Autres	-1 726 136	-	-	-33 028	-1 759 164
Total des charges	-62 955 795	-5 224 817	-	-21 330 769	-89 511 381
Produits d'intérêts	309 258	9 996	305 524	1 554	626 332
Honoraires et commissions	1 068 734	18 745	-	11 051 375	12 138 854
Autres	-	-	8 144	10 000	18 144
Total des produits	1 377 992	28 741	313 668	11 062 929	12 783 330

BANQUE DEGROOF PETERCAM LUXEMBOURG S.A.

Notes aux états financiers consolidés
au 31 décembre 2016
(suite)

Parties liées (suite)

31.12.2015 Bilan	Maison Mère	Principaux dirigeants	Entreprises associées	Autres parties liées	Total
Avances en comptes courants	65 109 881	553 702	4 584 053	2 616 843	72 864 479
Prêts à terme	180 040 928	772 723	12 514 244	61 883 132	255 211 027
Autres actifs	12 100 030	-	-	2 755 919	14 855 949
Total des actifs	257 250 839	1 326 425	17 098 297	67 255 894	342 931 455
Dépôts	8 322 175	9 248 150	9 621 429	566 488	27 758 242
Autres passifs	18 420 642	3 252	159 000	3 692 234	22 275 128
Total des passifs	26 742 817	9 251 402	9 780 429	4 258 722	50 033 370
Garanties données	13 750	22 500	15 461 694	-	15 497 944
Garanties reçues	-	6948	6 948 873	9 000 000	29 407 807
Autres engagements	-	22 267	1 500 658	6 383 157	7 906 082
Compte de résultat	Maison Mère	Principaux dirigeants	Entreprises associées	Autres parties liées	Total
Charges financières	-707	-	-2 903	-102 328	-105 938
Honoraires et commissions	-69 907 729	-4 503	-969 618	-17 882 250	-88 764 100
Frais de personnel	-	-7 337 816	-	-385 483	-7 723 299
Autres	-15 262	-	-478 240	-233 825	-727 327
Total des charges	-69 923 698	-7 342 319	-1 450 761	-18 603 886	-97 320 664
Produits d'intérêts	177 835	24 472	268 751	124 083	595 141
Honoraires et commissions	273 984	33 405	91 566	14 013 490	14 412 445
Autres	-	-	108 845	12 500	121 345
Total des produits	451 819	57 877	469 162	14 150 073	15 128 931

Toutes les transactions avec les parties liées reprises dans les tableaux ci-dessus ont été effectuées aux conditions normales de marché.

Les frais de personnel des principaux dirigeants se répartissent comme suit (en EUR) :

	31.12.2016 (12 mois)	31.12.2015 (15 mois)
Avantages du personnel à court terme	-4 973 249	-6 767 575
Avantages du personnel postérieurs à l'emploi	-213 250	-287 868
Avantages du personnel liés au plan d'intéressement	-37 863	-282 373
Total	-5 224 362	-7 337 816

BANQUE DEGROOF PETERCAM LUXEMBOURG S.A.

Notes aux états financiers consolidés
au 31 décembre 2016
(suite)

13 Information géographique

La Banque et ses principales filiales sont basées au Luxembourg à l'exception d'une filiale qui se situe à Hong Kong.

Les tableaux ci-dessous résument les principales informations du Groupe selon les pays dans lesquels les filiales sont domiciliées (en EUR):

31.12.2016
(12 mois)

	Nombre moyen d'employés équivalent temps plein	Produit net	Résultat avant impôts	Impôts sur le résultat
Hong Kong	5	197 413	-600 446	-
Luxembourg	328	123 761 483	57 754 591	9 441 509
Total	333	123 958 896	57 154 145	9 441 509

31.12.2015
(15 mois)

	Nombre moyen d'employés équivalent temps plein	Produit net	Résultat avant impôts	Impôts sur le résultat
Hong Kong	5	222 545	-477 727	-
Luxembourg	312	141 863 866	69 489 411	8 438 185
Total	317	142 086 411	69 011 684	8 438 185

BANQUE DEGROOF PETERCAM LUXEMBOURG S.A.

Notes aux états financiers consolidés
au 31 décembre 2016
(suite)

14 Événements postérieurs à la clôture

Depuis la clôture du bilan, il n'y a aucun fait susceptible d'avoir une influence notable sur la situation ou les activités du groupe à relever.